
Drones-tueurs et éliminations ciblées

Les Etats-Unis contre Al-Qaïda et ses affiliés

Stéphane Taillat

Octobre 2013



Laboratoire
de **R**echerche
sur la **D**éfense

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : 978-2-36567-203-0

© Ifri – 2013 – Tous droits réservés

Toute demande d'information, de reproduction ou de diffusion peut être adressée à publications@ifri.org

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tel : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tel : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : www.ifri.org

« Focus stratégique »

Les questions de sécurité exigent désormais une approche intégrée, qui prenne en compte à la fois les aspects régionaux et globaux, les dynamiques technologiques et militaires mais aussi médiatiques et humaines, ou encore la dimension nouvelle acquise par le terrorisme ou la stabilisation post-conflit. Dans cette perspective, le Centre des études de sécurité se propose, par la collection « **Focus stratégique** », d'éclairer par des perspectives renouvelées toutes les problématiques actuelles de la sécurité.

Associant les chercheurs du centre des études de sécurité de l'Ifri et des experts extérieurs, « **Focus stratégique** » fait alterner travaux généralistes et analyses plus spécialisées, réalisées en particulier par l'équipe du Laboratoire de Recherche sur la Défense (LRD).

L'auteur

Docteur et agrégé en Histoire, Stéphane Taillat est enseignant-chercheur en relations internationales et stratégie au Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Le comité de rédaction

Rédacteur en chef : Etienne de Durand

Rédacteur en chef adjoint : Aline Leboeuf

Assistante d'édition : Juliette Deroo

Comment citer cet article

Stéphane Taillat « Drones-tueurs et éliminations ciblées : les Etats-Unis contre Al-Qaïda et ses affiliés », *Focus stratégique*, n° 47, octobre 2013.

Sommaire

Introduction _____	7
La convergence progressive des drones et de l'élimination ciblée _____	11
La genèse bureaucratique : les drones en marge de la lutte contre Al-Qaïda _____	11
Le choix du recours aux éliminations ciblées _____	14
L'administration Obama et les drones : la logique du moindre mal ? _____	19
Une <i>light-footprint strategy</i> _____	22
Entre escalade et retenue _____	25
Le cadre stratégique _____	25
L'illusion technologique du contrôle de la force _____	30
Politisation et dépendance tactique aux drones _____	33
Risques et opportunités : effets du mariage entre drones-tueurs et éliminations ciblées ____	37
Une moindre dépendance à l'égard des relais locaux ? __	38
Créer des ennemis supplémentaires ? _____	40
Conclusion : le dilemme du scalpel _____	43
Références _____	45

Résumé

Les drones armés, parce qu'ils permettent de réaliser des éliminations ciblées, jouent désormais un rôle central au service du contre-terrorisme américain. Cette pratique, d'abord initiée durant la présidence de George W. Bush, s'est particulièrement développée sous Barack Obama. L'utilisation, de plus en plus récurrente, de drones-tueurs dans la lutte contre les leaders d'Al-Qaïda et ses affiliés reflète en partie un processus d'adaptation aux différentes contraintes locales rencontrées au Yémen, au Pakistan et en Somalie. Cependant, comprendre l'émergence de cette tactique requiert surtout d'étudier les jeux bureaucratiques américains et de replacer l'essor des drones-tueurs et des éliminations ciblées dans son contexte politique, diplomatique et stratégique.

* * *

Armed drones – as they enable targeted killings – are henceforward playing a central role in American counterterrorism. This method, first initiated under President George W. Bush, has been particularly developed under President Barack Obama. The increasingly common use of killer drones in the struggle against Al-Qaeda and its affiliates reflects to a certain extent an adaptation process to the different local constraints met in Yemen, Pakistan and Somalia. However, in order to understand the rise of this tactic, it is necessary to study the American bureaucratic games and to replace the boom of killer drones and targeted killing in its political, diplomatic and strategic context.

Introduction

L'élémination ciblée (*targeted killing*) s'est imposée comme un usage essentiel : les drones armés incarnent désormais la politique de l'administration Obama dans sa lutte contre les « extrémistes »¹. La *New America Foundation* estime ainsi à 49 le nombre de frappes exécutées durant l'administration Bush et à 388 celles du président Obama (à la date du 8 juillet 2013)². Alors que le président Bush n'avait employé cette tactique que d'une manière limitée et sporadique, son successeur en a fait une utilisation systématique et encadrée par des procédures strictes concernant la prise de décision comme l'exécution.

Ces 437 frappes incluent les deux théâtres du Pakistan et du Yémen, c'est-à-dire des régions qui ne sont pourtant pas considérées comme zones de guerre. Ce mode d'action s'est aussi répandu sur le théâtre somalien : le *Bureau of Investigative Journalism* estime ainsi qu'une dizaine de frappes y auraient eu lieu depuis 2007³. Cette étude porte donc sur ces trois terrains, sans prendre en compte le cas des frappes de drones effectuées en Afghanistan parce que, contrairement à ces trois autres pays, les Etats-Unis y sont militairement impliqués au sol.

Alors que l'essentiel de la littérature sur les drones porte sur l'évaluation de leur efficacité, cet article déplace le regard et tente de

¹ Une précision s'impose. Les drones sont des plates-formes aériennes sans pilote embarqué. Conçus initialement pour des missions de surveillance de longue durée, certains (MQ-1 *Predator*, MQ-9 *Reaper*) ont été dotés d'armement. Il faut cependant distinguer entre les drones dont la mission est le renseignement (RQ), les drones armés (MQ pour *Multimission*) et les drones de combat (UCAV), qui pourraient remplacer les avions d'armes mais n'existent à l'heure actuelle que sous forme de prototype. Si parmi les premiers, on trouve aussi bien des engins capables d'aller à très haute altitude (plus de 15 000 mètres) que des engins de moyenne altitude (dits MALE), les seconds se retrouvent uniquement dans cette dernière catégorie (entre 5 000 et 8 000 mètres). Des programmes d'armement américains comme européens prévoient des drones dont l'armement entrerait dans la conception initiale du projet, ce qui dénote une volonté de généraliser cet usage.

² Les données sont consultables sur la page « The Year of the Drone » du think tank New America Foundation à l'adresse : <http://counterterrorism.newamerica.net/drones>.

³ Données consultables à l'adresse : <http://www.thebureauinvestigates.com/category/projects/drone-data/>. A noter également les statistiques du *Long War Journal*, consultables à l'adresse : <http://www.longwarjournal.org/pakistan-strikes.php> (pour le Pakistan) et <http://www.longwarjournal.org/multimedia/Yemen/code/Yemen-strike.php> (Yémen).

comprendre et d'analyser l'emploi des « drones-tueurs », en l'envisageant dans son contexte politique, diplomatique et stratégique⁴. En d'autres termes, son propos consiste surtout à interpréter les raisons qui ont poussé les acteurs américains à redéfinir la mission des drones. Il apparaît ainsi que l'expérience pakistanaise n'a été que l'élément déclencheur. L'article démontre en effet que ce sont bien les luttes bureaucratiques internes aux Etats-Unis qui expliquent, sur la durée, le recours de plus en plus systématique aux éliminations ciblées. En conséquence, l'analyse s'intéresse principalement aux logiques des acteurs américains, c'est-à-dire aux significations que ceux-ci donnent à la menace, aux réponses à lui apporter, aux coûts et aux opportunités de ces choix stratégiques⁵.

La scène stratégique américaine doit être ici circonscrite à certains de ces acteurs : les organisations chargées du contre-terrorisme et de la « guerre contre la terreur » d'une part, le président et son entourage d'autre part. S'intéresser à leurs raisons d'agir permet de mettre en lumière deux éléments clés qui expliquent en grande partie le recours aux drones en tant qu'arme : l'importance des bureaucraties dans le modelage de leur utilisation, et l'attitude des deux présidents qui accompagnent ou tentent de contrôler, en fonction des événements, le recours de plus en plus systématique aux drones. Le drone est ainsi une arme au service d'une tactique (éliminations ciblées mais aussi frappes aériennes plus larges), tout en s'inscrivant également dans une stratégie (décapitation, attrition, voire même pour certains « nouvelle dissuasion »). Surtout, cette stratégie doit répondre à un objectif politique (éliminer Al-Qaïda et ses chefs, empêcher la formation de sanctuaires, prévenir tout attentat sur le sol américain ou contre les intérêts des Etats-Unis).

⁴ En effet, l'essentiel de la littérature portant sur les drones ou les frappes ciblées s'efforce de dégager les avantages et bénéfices supposés de cette tactique ou bien d'en discuter l'efficacité, et ce indépendamment des logiques d'acteurs ou des contextes. Daniel Byman, « Do Targeted Killings Work ? », *Foreign Affairs*, vol. 85, n° 2, mars-avril 2006, p. 95-111 ; Patrick B. Johnston, « Does Decapitation Works? Assessing the Effectiveness of Leadership Targeting in Counterinsurgency Campaigns », *International Security*, vol. 36, n° 4, printemps 2012, p. 47-79; Patrick B. Johnston, *The impact of US drone strikes on terrorism in Pakistan*, RAND Working Paper, janvier 2010, consultable à l'adresse : <http://patrickjohnston.info/materials/drones.pdf> ; Stephanie Carvin, « The Trouble With Targeted Killings », *Security Studies*, vol. 21, n° 3, octobre 2012, p. 529-555, Peter Bergen et Katherine Tiedemann, « Washington's Phantom War », *Foreign Affairs*, vol. 90, n° 4, juillet-août 2011, p. 12-18. Une approche plus complète et critique des drones est celle de Michael J. Boyle, « The Costs and Consequences of Drone Warfare », *International Affairs*, vol. 89, n° 1, janvier 2013, p. 1-29.

⁵ Si la question de l'efficacité des drones-tueurs et de la tactique des éliminations ciblées est au cœur du raisonnement stratégique, il n'est pas certain que l'on puisse l'évaluer. La plupart des études mentionnées ci-dessus se heurtent à la rareté et au manque de fiabilité des données disponibles et s'exposent à la contre-factualité. Souhaitant définir objectivement une mesure du succès et de l'échec (et donc ce que pourraient être succès et échec), ces travaux oublient que l'un et l'autre sont aussi affaire de perceptions. De plus, ils négligent l'aspect dialectique de la stratégie – par lequel celle-ci est relative à un adversaire – ainsi que le contexte politique dans lequel s'élaborent et se prennent les décisions. Enfin, cette approche présuppose une chaîne de causalité linéaire ou aisément identifiable entre les décisions prises par le président ou ses conseillers d'une part, les effets observables d'autre part.

Si les dynamiques et processus politiques liant les acteurs locaux, régionaux et internationaux ne permettent pas d'expliquer le développement d'un nouvel usage des drones aussi bien que ne le font les logiques internes et bureaucratiques, ils en conditionnent en revanche les effets, c'est-à-dire les risques et opportunités qu'ils présentent. Même si ces effets varient selon le contexte, leur analyse met en lumière deux questions fondamentales. D'une part, celle du degré de dépendance vis-à-vis des relais locaux – non seulement les gouvernements alliés, mais l'ensemble des acteurs impliqués sur le théâtre dans la mise en œuvre des drones. D'autre part, celle de l'impact des drones sur les dynamiques politiques, sociales et sécuritaires des sociétés au sein desquelles ils opèrent, ainsi que sur les organisations adverses.

Ainsi, il convient de distinguer les logiques politiques et bureaucratiques qui structurent le processus de prise de décision stratégique des effets de la stratégie et des tactiques employées (décapitation, attrition, dissuasion). Il devient alors possible d'envisager une approche globale du phénomène des « drones-tueurs » américains. Pour ce faire, nous proposons d'analyser en premier lieu le contexte ayant abouti à leur recours systématique et généralisé, avant, dans un deuxième temps, de tracer les contours tactiques et stratégiques de cet usage, pour enfin en évaluer les implications.

La convergence progressive des drones et de l'élimination ciblée

On ne peut déduire de l'apparition d'une nouvelle arme ni les tactiques ni les stratégies qui en découlent. En d'autres termes, il n'y a pas de séquence linéaire entre les premiers essais de drones armés à la fin des années 1990 et leur utilisation systématique dans la lutte contre Al-Qaïda par les Américains. Cela signifie aussi que l'usage qui en est fait modèle en retour l'arme. Les « drones armés » actuels (armed UAVs) ne sont ainsi pas des « drones de combat » car ils ne sont pour le moment pas capables de mener des opérations dans un contexte où leur sécurité aérienne serait menacée.

Il est donc nécessaire de chercher ailleurs les facteurs qui ont abouti au recours par l'administration actuelle à ce type de drones. Une pluralité d'acteurs ayant participé à l'émergence de ce mode d'action, il convient d'analyser leurs logiques et de voir comment celles-ci ont progressivement, par leurs interactions, normalisé et systématisé un usage. De plus, il faut insister sur la manière dont la perception du contexte opérationnel et des choix opérés par ailleurs ont pu peser sur ce processus.

Ainsi le recours progressif aux drones-tueurs pour les éliminations ciblées doit-il d'abord être compris comme une réponse aux contraintes politiques internes et externes : divergences entre les intérêts des élites politiques américaines et locales, pression exercée sur les organisations chargées de la lutte contre Al-Qaïda et rivalités bureaucratiques, politisation croissante de la question de l'usage des drones comme représentative de la « guerre contre la terreur » lancée en 2002.

La genèse bureaucratique : les drones en marge de la lutte contre Al-Qaïda

Le recours aux drones par l'administration Bush peut s'expliquer en partie par les contraintes politiques locales rencontrées, mais elle est surtout due aux logiques bureaucratiques à l'œuvre dans l'administration américaine.

Contourner des contraintes politiques locales

En première analyse, le recours aux drones-tueurs dans le cadre des éliminations ciblées se comprend comme une réponse aux contraintes imposées par les gouvernements pakistanais et yéménites. Si la relation entre les Etats-Unis et ces acteurs est en effet asymétrique au profit des premiers – notamment après le 11 septembre –, conduisant les seconds à

accepter de collaborer dans la « guerre au terrorisme », cela ne va pas sans contreparties ni limites. Le président Musharraf et le président Saleh obtiennent une confortable aide financière du Congrès, ainsi que la possibilité de s'attribuer les succès obtenus par la *Central Intelligence Agency* (CIA) ou le *Joint Special Operation Command*⁶ (JSOC) (puisque ce sont des actions clandestines dont le gouvernement américain doit nier avoir connaissance)⁷. Concernant les limites, il faut insister sur le refus de voir opérer les forces spéciales américaines sur leur territoire, l'encadrement strict de l'usage des drones et le levier constitué par les acteurs locaux dans la fourniture du renseignement. Le cas somalien est particulier : il démontre comment l'absence de contrainte politique locale (en l'absence de gouvernement et d'institutions de renseignement, la CIA a sous-traité la lutte contre l'Union des Tribunaux Islamiques et les Shebabs aux seigneurs de guerre puis à l'Éthiopie et au Kenya) ne signifie pas forcément une plus grande latitude⁸. La Somalie reste un des trous noirs du renseignement américain et un douloureux souvenir qu'il est difficile d'exorciser⁹. Au-delà de cette première lecture, cependant, l'utilisation des drones comme tactique d'élimination ciblée s'inscrit dans le contexte plus global de la « guerre contre la terreur ».

L'administration Bush et les drones

Dans ce cadre, le recours régulier aux drones n'est pas immédiat. Durant les deux mandats de l'administration Bush, l'objectif consistant à traquer et à éliminer les membres d'Al-Qaïda, tout en dissuadant toute attaque contre les États-Unis, se manifeste essentiellement selon deux modalités. La

⁶ Le JSOC est le commandement opérationnel du *Special Operations Command* (SOCOM) créé au lendemain de l'échec de l'opération de libération des otages à Téhéran en 1980. Il comprend les unités de forces spéciales de toutes les armées, à l'exception de celles du Corps des Marines.

⁷ Ce point est crucial pour le président Saleh. Lorsque la frappe de novembre 2002 contre Al-Harithi est revendiquée par Paul Wolfowitz, le dirigeant yéménite décide de mettre fin à l'autorisation d'utilisation des drones. Celle-ci n'est donnée de nouveau qu'en 2009 lorsque, confronté à la recrudescence des mouvements sécessionnistes auxquels s'est alliée à Al-Qaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA), Saleh demande l'aide des Américains, eux-mêmes de plus en plus intéressés par la lutte contre AQPA depuis l'attentat manqué de Noël 2009 contre le vol Amsterdam-Détroit. Voir le câble de l'ambassadeur Stephen Seche daté du 4 janvier 2010, consultable à l'adresse : http://www.nytimes.com/interactive/2010/11/28/world/20101128-cables-viewer.html?_r=0#report/yemen-10SANAA4.

Toutefois, en raison du désastre d'Al-Majala le 17 décembre 2009 – durant lequel des missiles de croisière annihilent un village – le président Saleh refuse au général Petraeus de déployer des forces spéciales au Yémen, leur préférant un retour des drones. Au Pakistan, la révélation par Wikileaks de câbles diplomatiques montrant que ce sont les élites pakistanaises qui réclament les frappes de drones provoque en retour une tendance croissante de ces dernières à vouloir se démarquer des Américains.

⁸ Mark Mazetti, *The Way of the Knife, The CIA, a Secret Army and a War at the Ends of the Earth*, New York, Penguin Books, 2013, p. 137-143.

⁹ Il semble que l'ombre des opérations spéciales du début des années 1990 continue de peser sur la manière dont les organisations abordent ce théâtre. De plus, après le fiasco entraîné par l'échec des seigneurs de guerre et de l'intervention éthiopienne – tous deux financés par la CIA – le directeur Hayden souhaite dégager l'agence de ce théâtre d'opérations. C'est ainsi qu'il balaie l'importance de la menace des Shebabs durant son discours d'adieu en 2009. Mazetti, *The Way of the Knife*, op. cit., p. 242.

première consiste à organiser une chasse à l'homme globale une fois le sanctuaire afghan dénié à l'organisation djihadiste. Avec l'appui de services alliés et partenaires, les Américains procèdent à des arrestations, des détentions et des interrogatoires. Mettant en place un réseau de sites clandestins, la CIA espère ainsi collecter et analyser les renseignements qui lui permettront de faciliter la capture des membres d'Al-Qaïda. Par l'*Executive Order Al Qaeda Network* (AQN) signé en juillet 2004, l'administration autorise également les forces spéciales à traquer ou éliminer les membres d'Al-Qaïda dans une quinzaine de pays (dont le Yémen, le Pakistan et la Somalie)¹⁰. La seconde modalité consiste à intervenir contre des « Etats voyous » dans le but de transformer leur régime politique et d'éliminer de potentiels soutiens aux djihadistes, afin notamment d'interdire l'usage d'armes de destruction massive par ces derniers.

De plus, le style décisionnel du président Bush est un facteur crucial. Celui-ci oscille entre une « grande vision » stratégique qui désigne l'élimination de la menace terroriste comme une priorité nationale et une tendance à déléguer au maximum la délimitation des options ainsi que les modalités de l'exécution¹¹. Dans ce contexte, les drones sont marginaux. Utilisés comme plate-forme d'observation en temps réel sur les théâtres des interventions militaires, leur armement leur permet ensuite d'être employés comme appui-feu ou élément d'élimination de groupes insurgés. Le concept de leur emploi repose sur la notion d'observation permanente et sur le lien progressif effectué entre le drone, les forces spéciales et les agences chargées de la collecte et de l'analyse du renseignement.

La première utilisation d'un drone-tueur contre Al-Qaïda a lieu le 3 novembre 2002 au Yémen, lorsque qu'une double frappe tue Abu Al-Harithi, chef supposé d'Al-Qaïda dans la péninsule Arabique. Une première série d'éliminations ciblées est observée au Pakistan entre 2004 et 2007 (près de dix frappes sont recensées sur cette période). A un moment où l'effort principal est mis sur l'Irak, l'option consistant à décapiter les leaders d'Al-Qaïda ou des Talibans pakistanais apparaît comme la moins coûteuse. Disposant des facilités de la base pakistanaise de Shamsi (que les Américains quittent en avril 2011), la CIA coordonne ainsi les premiers usages systématiques de drones armés dans les zones tribales. Le véritable essor date cependant de 2008 : durant cette seule année – la dernière de l'administration Bush – la CIA recourt une trentaine de fois à

¹⁰ Eric Schmitt et Mark Mazetti, « Secret Order Lets US Raid Al Qaeda », *The New York Times*, 9 novembre 2008.

¹¹ George Bush aurait donc tendance à être un président déléguant, selon la typologie établie par Thomas Preston. Thomas Preston, *The President and his Inner Circle: Leadership Style and the Advisory Process in Foreign Affairs*, New York, Columbia University Press, 2001. Ce fait est particulièrement éclairé par les études ou enquêtes journalistiques réalisées sur le leadership du président Bush. Ainsi par exemple, la série d'ouvrages de Bob Woodward (*Bush at War*, New York, Simon and Schuster, 2002; *Plan of Attack*, New York, Simon and Schuster, 2004; *State of Denial*, *The War Within: A Secret White House History* (2006–2008), New York, Simon and Schuster, 2008) ou encore l'article du politologue Peter Feaver, par ailleurs conseiller au sein de sa deuxième administration, Peter D. Feaver, « The Right to be Right : Civil-Military Relations and the Iraq Surge Decision », *International Security*, vol. 35, n° 4, printemps 2011, p.87-125.

cette tactique au Waziristan méridional. Toutefois, cette escalade s'inscrit dans un tournant crucial : il s'agit désormais de « frappes unilatérales », c'est-à-dire effectuées sans consulter l'ISI pakistanaise, contrairement à ce qui avait été convenu avec le président Pervez Musharraf et le général Kayani, alors directeur de l'ISI, en 2004¹². De plus, le président Bush autorise en février 2008 les *signature strikes*, usage consistant à bombarder non plus des individus préalablement identifiés mais des cibles d'opportunité¹³. On retrouve ainsi la pratique irakienne et afghane, mais appliquée sur des territoires et à des pays avec lesquels les Etats-Unis ne sont pas en guerre.

Le choix du recours aux éliminations ciblées

Comprendre ce basculement de l'administration Bush dans sa dernière année nécessite de se pencher sur les institutions de sécurité nationale au sein desquelles ont convergé le drone en tant qu'arme et l'élimination ciblée en tant que tactique. Cette convergence est facilitée par la marge de manœuvre que le style décisionnel du président Bush donne à ces institutions. Ainsi, ce sont les membres du *Counterterrorism Center* (CTC) de la CIA qui réclament l'escalade de 2008 : d'après eux, sur les 24 frappes effectuées au Pakistan depuis 2004, seules trois ont tué des individus figurant sur la liste noire de l'Agence¹⁴. Les raisons de cette inefficacité résidant selon eux dans le double-jeu du directeurat « S » de l'ISI, ils préconisent de lancer des attaques unilatérales¹⁵.

Plusieurs facteurs expliquent la préférence croissante pour le recours aux drones au sein des principales bureaucraties de la sécurité nationale, à savoir la CIA d'une part et JSOC d'autre part. Ces facteurs s'inscrivent dans des grilles de lecture classiques de la sociologie des organisations, avec d'une part la relation principal-agent, qui explique les choix d'une organisation par son souci d'obéir aux injonctions de son donneur d'ordre, sans que cela se traduise par une exécution fidèle à celles-ci, et de l'autre les rivalités entre bureaucraties – selon lesquelles les

¹² La première frappe effectuée au Pakistan en juin 2004 vise Nek Muhammad, un Talibans Pakistanais. Cette opération semble avoir été menée à la demande de l'armée pakistanaise en échange de l'autorisation accordée à la CIA d'utiliser l'espace aérien. Mark Mazetti, « A Secret Deal on Drones, Sealed in Blood », *The New York Times*, 6 avril 2013. Voir aussi Mark Mazetti, *The Way of the Knife: The CIA, a Secret Army and a War at the Ends of the Earth*, New York, Penguin Books, 2013. En retour, les Américains sont tenus de notifier les Pakistanais lors de chaque frappe. La perception d'un double-jeu croissant de la part de l'ISI et de l'armée est une des raisons de ce changement de stratégie en 2008. A cela s'ajoute l'atténuation de deux contraintes : le départ de Musharraf – que toute initiative américaine pouvait fragiliser – au profit d'un gouvernement plus solide ; et le développement d'un réseau d'informateurs au sein des zones tribales par la CIA.

¹³ Eric Schmitt et David E. Sanger, « Pakistan Shift Could Curtail Drone Strikes », *The New York Times*, 22 février 2008.

¹⁴ Mark Mazetti, *The Way of the Knife*, *op. cit.* Voir surtout les travaux de Peter Bergen et Jennifer Rowland, « CIA Drone Strikes and the Talibans », in Peter Bergen et Katherine Tiedemann, *Talibanistan: Negotiating the Borders Between Terror, Politics, and Religion*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 229-236.

¹⁵ Le directeurat « S » de l'ISI est en charge de la gestion des organisations irrégulières alliées au Pakistan.

innovations, adaptations ou résistances prennent leur source dans la volonté de préserver ressources, autonomie et prestige, notamment face à la concurrence d'autres organisations¹⁶. Ce rôle prédominant joué par les organisations dans l'émergence et le modelage de l'usage des drones armés doit nuancer l'illusion technologique : si la technique semble faciliter la prise de décision politique, l'élément bureaucratique demeure un rouage majeur.

La CIA, un ralliement tardif aux assassinats ciblés

En premier lieu, il faut inscrire ce phénomène dans la réponse que souhaitent apporter ces bureaucraties à la pression politique en faveur du démantèlement d'Al-Qaïda. La CIA bâtit un dispositif de manière à capturer puis à interroger les individus soupçonnés d'appartenir à la mouvance djihadiste ou d'en être sympathisants ou facilitateurs. Or, le discours de l'administration Bush – qui refuse d'appliquer l'ensemble des garanties offertes à ces individus par le Droit des Conflits Armés en les désignant comme « combattants illégaux » – ouvre la voie à de nombreux abus. Un rapport de l'inspecteur général de la CIA John L. Helgerson daté de mai 2004 (mais rendu public en 2009) pointe du doigt les errements supposés des techniques d'interrogatoire, ainsi que la pratique consistant à sous-traiter l'internement et l'interrogatoire à des pays tiers¹⁷. Ces difficultés politiques (la CIA risquant d'être rendue seule responsable d'opérations pourtant autorisées au plus haut niveau de l'Etat) resuscitent un débat plus ancien concernant l'identité, le rôle et la mission de l'Agence. Ainsi, s'opposent les tenants d'une éthique de la vertu – pour qui un agent de la CIA n'est pas un assassin – et les partisans d'une solution capable d'émanciper l'Agence du risque de devenir un bouc-émissaire. La balance penche en faveur des seconds, notamment après que le secrétaire de la Maison-Blanche Andrew Card a clairement signifié au directeur Porter Goss le rôle de fusible que pouvait jouer la CIA¹⁸. Pourtant, la focalisation croissante sur les drones n'en découle pas automatiquement : un projet de 2004 mené par le directeur des opérations clandestines de la CIA propose d'externaliser la formation et l'emploi d'assassins à la société militaire privée Blackwater. Ce plan est écarté par P. Goss en raison des risques élevés de ne pas maîtriser directement les effets, sans garantie d'une totale impunité pour l'Agence. Il faut également noter ici la réticence de nombreux officiers pour qui le *targeted killing* par drone n'est pas un meurtre, au contraire de l'emploi des « ninjas » d'Erik Prince (Blackwater)¹⁹. Ainsi, les drones tranchent le débat entre les deux

¹⁶ Il s'agit là du modèle de politique bureaucratique défini par Graham T. Allison et Philip Zelikow, *Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York, Longman, 1999, p. 391.

¹⁷ Mark Mazetti, « Report Provides New Details on CIA Prisoner Abuse », *The New York Times*, 22 août 2009.

¹⁸ Selon trois officiers de la CIA interrogés par Mark Mazetti, *The Way of the Knife*, *op. cit.*, p. 127.

¹⁹ Interview de Hank Crumpton, ancien chef du CTC, par Mazetti, *The Way of the Knife*, *op. cit.*, p.125. En 2004, un des directeurs adjoints des opérations clandestines, Jose Rodriguez, prend acte des lacunes en ressources humaines pour assurer toutes les missions de l'agence. Avec un ancien collègue, Enrique Prado – depuis passé à Blackwater – il décide d'externaliser l'élimination des membres d'Al-Qaïda à l'entreprise privée. Ce qui suscite de légitimes interrogations, notamment parce que, aux dires d'un membre de la CIA interrogé

tendances présentes au sein des membres de la CIA. L'arme présente même un intérêt supplémentaire : celui de permettre de jouer un rôle plus central dans la lutte contre Al-Qaïda, ce qui explique pourquoi un véritable consensus s'installe lors des débats aboutissant à la première escalade de frappes en 2008. Un rapport interne de l'agence daté de mai 2007 avertit de la menace de constitution d'un sanctuaire dans les zones tribales pakistanaises. Prenant acte du fait que des réseaux d'informateurs sont en place depuis 2005 dans ces régions et du départ de Musharraf – que Donald Rumsfeld ne souhaite pas fragiliser – la CIA et le secrétaire à la défense Robert Gates poussent auprès du président Bush l'option d'une utilisation plus systématique de drones pour l'élimination ciblée des djihadistes²⁰.

Surtout, l'accord conclu avec les autorités pakistanaises autorise l'emploi des drones dans l'espace aérien de ce pays (mais pas le déploiement des groupes paramilitaires clandestins que l'Agence a créés en Afghanistan). Ainsi, il est possible de minimiser les risques politiques entraînés par un possible fiasco d'opérations au sol. Cette évolution s'explique essentiellement par la manière dont l'échec de la Centrale à anticiper les attentats du 11 septembre se traduit : par la tendance à ne plus tolérer le moindre risque et à considérer au contraire toute menace comme une priorité vitale.

Par ailleurs, le choix de tuer plutôt que de capturer les « militants » s'inscrit dans une autre évolution : le long processus qui voit s'atténuer par étapes la réticence à user de la CIA pour tuer clandestinement les adversaires des Etats-Unis. Suite au *Church Committee*, lui-même une réaction aux dérives du programme Phoenix de la guerre du Vietnam, un décret du président Ford interdit explicitement le recours à l'assassinat. Cependant, deux mémorandums datant de 1985 et de 1998 établissent des exclusions à cette mesure, notamment dans la lutte contre le terrorisme islamique²¹. Prolongeant ce mouvement, le président Bush signe en septembre 2001 un décret autorisant explicitement la planification et l'exécution d'assassinats ciblés contre Al-Qaïda²².

par Mazetti, si l'externalisation accroît les capacités de nier les opérations, elle en rend le contrôle moins aisé. Mazetti, *The Way of the Knife, op. cit.*, p. 122-125.

²⁰ *Ibid.*, p. 266-267.

²¹ *L'Intelligence Authorization Act* de 1991 va plus loin : les actions clandestines de la CIA doivent faire l'objet d'un ordre présidentiel (un *finding*) et d'une notification aux commissions du renseignement de la Chambre et du Sénat. Plus intéressant, la loi précise le titre 50 et définit les « actions clandestines » comme « des activités du gouvernement des Etats-Unis (...) dans lesquelles sa responsabilité ne devra pas être apparente ou reconnue publiquement à l'exception des activités militaires traditionnelles dans les conflits en cours ou à venir ». Ce dernier point ouvre un espace d'opportunité pour les forces spéciales puisqu'il est aisé pour le Pentagone de les définir comme des activités militaires traditionnelles.

²² Barton Gellman, « CIA Weighs 'Targeted Killings' Missions », *The Washington Post*, 28 septembre 2001. Il faut noter que cette décision suscite de nombreuses tensions à l'intérieur de la CIA qui opposent les tenants d'une approche traditionnelle en matière d'analyse du renseignement et la communauté des opérateurs clandestins.

Le rôle croissant des forces spéciales

Le choix de considérer qu'un pan entier de la « guerre à la terreur » doit s'effectuer par des actions clandestines n'en donne pourtant pas l'exclusivité à la CIA. Deux conséquences découlent de la signature de l'*Executive Order Al-Qaeda Network* de 2004 : les tensions et rivalités entre la CIA et les forces spéciales d'une part, la montée en puissance du JSOC d'autre part.

Sur le premier point, il faut noter que les opérateurs clandestins de la CIA et les membres des forces spéciales ont pris l'habitude de collaborer depuis la création du CTC de l'Agence en 1985. Toutefois, cette coopération ne semble opérer que de manière conjoncturelle, révélant les réticences de la CIA à voir émerger une structure parallèle à même de prendre en compte les missions de renseignement et d'opérations clandestines au sein du Pentagone. Autrement dit, en dépit de la nomination à partir des années 1990 d'un adjoint militaire au directeur de l'Agence, les dirigeants de cette dernière restent crispés sur leur rôle idéal « d'hommes du président »²³.

Cette situation prend une tournure accentuée du fait de la volonté de D. Rumsfeld, critique de longue date des capacités de la CIA, de créer une structure d'opérations clandestines qui pourrait *in fine* remplacer cette dernière. La tension s'explique entre autres par le fait que ce sont bien George Tenet et la CIA qui ont conduit la campagne d'Afghanistan en 2001, mettant ainsi en lumière la lenteur de la planification du Pentagone et la frilosité de la hiérarchie militaire face à la prise de risque – à la grande fureur de D. Rumsfeld, qui impose aux militaires de planifier pour l'Irak une campagne-éclair. Au lendemain du 11 septembre, les recommandations de la commission d'enquête sur les attentats semblent fournir au secrétaire à la défense des arguments de poids : du fait de son incapacité supposée à tuer Ben Laden et à prévenir la catastrophe, les commissaires suggèrent de retirer à la CIA son rôle paramilitaire, limitant sa fonction à la collecte et à l'analyse du renseignement d'une part, à des opérations clandestines non létales d'autre part. Nommant Stephen Cambone comme premier adjoint responsable du renseignement (et faisant de ce nouveau poste le numéro 3 du Pentagone), D. Rumsfeld décide d'augmenter significativement le budget du *Special Operations Command* (SOCOM) (doublé en six ans, le budget des opérations spéciales atteint la somme de huit milliards de \$ dans la requête budgétaire pour 2007) et de déployer des unités sur l'ensemble des théâtres de la « guerre au terrorisme »²⁴. D'après un rapport interne du département de la défense daté de 2005, celui-ci doit désormais être en mesure de mener des opérations soutenues dans des régions à risque, car « les combats futurs auront lieu dans des pays avec lesquels nous ne sommes pas en état de guerre »²⁵. A partir de 2004, les deux organisations mènent donc des campagnes parallèles dans

²³ Près de 80 % des activités et des moyens de renseignement dépendent déjà du département de la défense. La CIA considère donc que le renseignement d'origine humaine (HUMINT) et les actions clandestines forment son essence même.

²⁴ Dana Priest et Ann Scott Tyson, « Bin Laden Trail 'Stone Cold' », *The Washington Post*, 10 septembre 2006.

²⁵ Wayne Downing, « Special Operations Forces Assessment », mémorandum pour le secrétaire à la défense et les chefs d'état-major, 9 novembre 2005.

lesquelles il devient difficile de distinguer les missions militaires des missions de la CIA. Cette confusion a une autre conséquence : l'incapacité du département de la défense et de l'Agence de coopérer et de bâtir des plans de campagne cohérents.

Cette croissance du JSOC est notamment visible en Irak et en Afghanistan. Pour D. Rumsfeld et S. Cambone, le démantèlement des organisations djihadistes est une priorité qui justifie l'augmentation du budget du JSOC – permettant à ses unités de soutenir des opérations sur le temps long et non plus de se cantonner à des actions rapides comme auparavant – aussi bien que la large autonomie qui leur est laissée. Parallèlement, le JSOC met en place des réseaux d'informateurs capables de traverser la frontière entre l'Irak et l'Iran, sans toutefois s'en prendre aux infrastructures ou aux membres des forces spéciales des gardiens de la révolution, pourtant soupçonnés de financer, d'entraîner et d'armer les différentes mouvances insurgées²⁶. Les opérations en Afghanistan et en Irak sont surtout l'occasion de mettre en place des procédures plus institutionnalisées pour la coopération entre les organisations, notamment en matière de renseignement et de *targeted killings*. A l'initiative du général McChrystal, qui commande l'organisation de 2003 à 2008, le JSOC développe deux innovations majeures. La première concerne l'intégration poussée des fonctions de renseignement et d'action directe. En intégrant les analystes aux équipes d'opérateurs spéciaux et en créant un système d'analyse et de gestion des données performant (le système *Palantir*), McChrystal augmente le rythme opérationnel de ses unités. La seconde est plus cruciale : souhaitant éviter de froisser les sensibilités de la CIA, le commandant du JSOC décide de nouer des liens personnels avec ses homologues, créant des unités conjointes (les *fusion cells*) qui assurent la synergie entre les différentes agences chargées du renseignement et de la chasse à l'homme globale ordonnée par le président Bush²⁷.

Vers une division du travail accrue ?

Toutefois, il reste à dépasser les rivalités au niveau des décideurs de ces institutions. Si le JSOC dispose de plus en plus de moyens et concurrence la CIA sur le terrain des opérations clandestines, il n'a pas l'autorité légale dont jouit cette dernière en vertu du titre 50²⁸. Autrement dit, les failles créées par l'*Intelligence Authorization Act* de 1991 ne suffisent pas à assurer le Pentagone d'une totale impunité. Les activités des forces spéciales ne peuvent en effet être considérées comme des actions clandestines mais sont davantage des « actions directes » secrètes. A ce titre, elles n'ont certes pas besoin d'être notifiées aux commissions du Congrès mais peuvent faire l'objet d'une investigation de leur part. En outre, ces rivalités conduisent à de nombreuses occasions manquées. A la

²⁶ Selon deux officiels du Pentagone interrogés par Mark Mazetti, *The Way of the Knife*, *op. cit.*, p.131.

²⁷ Voir les mémoires de Stanley McChrystal, *My Share of the Task: a Memoir*, New York, Penguin Books, 2013.

²⁸ Le titre 50 du *US Code* concerne l'organisation, les missions et les pouvoirs des agences fédérales du renseignement. Il interdit en théorie d'organiser des opérations sur le sol américain (et contre des citoyens américains) mais il autorise et encadre les opérations clandestines, c'est-à-dire dont le commanditaire doit rester ignoré.

fin de l'année 2005, des rapports de l'Agence affirment qu'une réunion majeure d'Al-Qaïda, à laquelle est censé se joindre Ayman Al-Zawahiri, doit se tenir incessamment dans la province de Bajaur, située à la frontière avec l'Afghanistan. Prétextant une insuffisance d'informations, D. Rumsfeld refuse d'accorder son autorisation à un parachutage d'opérateurs spéciaux destiné à capturer les leaders djihadistes²⁹. S. Cambone entame donc des négociations au début de 2006 avec le vice-amiral Calland, directeur adjoint de la CIA : il s'agit de procéder à une division du travail. La CIA conserve la primauté sur le Pakistan, accordant sa couverture légale aux activités du JSOC. Ce dernier coordonne en revanche les opérations en Somalie (même si la CIA participe à l'armement et au financement des seigneurs de guerre ralliés contre les Shebabs), tandis que le Yémen connaît des campagnes menées parallèlement par les deux organisations³⁰.

L'administration Obama et les drones : la logique du moindre mal ?

L'utilisation systématique des drones armés est fortement liée à l'administration Obama. Il est donc nécessaire de saisir la signification que cette tactique prend à la fois dans sa politique étrangère, dans sa manière de gérer l'héritage de l'équipe précédente, ainsi que dans son style décisionnel. Le recours croissant et systématique aux drones témoigne à la fois d'une appropriation de la « guerre au terrorisme » et d'une volonté de réduire les coûts de l'engagement extérieur américain.

Redéfinir ou sortir de la « guerre contre la terreur » ?

Lors de son élection, Barack Obama hérite aussi bien de la « guerre au terrorisme » que de l'usage des drones. Si, sur le plan rhétorique, la première devient la « lutte contre l'extrémisme » (qui suppose également un ajustement stratégique, lequel n'est pas sans lien avec l'utilisation des drones armés), l'adaptation au second est plus problématique. En effet, le candidat Obama a fait campagne contre les excès de son prédécesseur, notamment concernant les techniques d'interrogatoire avancées, le culte du secret ou bien l'occupation de l'Irak. Dans un domaine proche, le nouveau président proclame sa volonté de fermer la prison de Guantanamo dans un discours prononcé aux archives nationales le 21 mai 2009³¹. Mais ce sont précisément ces positions qui fournissent la

²⁹ Du fait que les renseignements proviennent de sources locales recrutées par la CIA, il est nécessaire de procéder à un recoupement des informations fournies. C'est ce flou qui explique également que l'Agence n'ait pas fait appel à une frappe de drone.

³⁰ Le JSOC utilise Camp Lemonnier, à Djibouti, pour frapper au Yémen. Toutefois, le gouvernement djiboutien exerce une pression croissante à partir de 2010 pour peser sur l'autorisation de l'emploi de la force à partir de son territoire. En mai 2010, le JSOC tue par erreur le gouverneur adjoint de Marib, Jarib Al-Shabwani, ce qui oblige le Pentagone à cesser les frappes. Les opérateurs spéciaux et la CIA bâtissent un réseau d'informateurs et un système d'écoutes électroniques. Parallèlement, sous l'impulsion de John Brennan, la CIA obtient du gouvernement saoudien la concession d'une base située à la frontière du Yémen.

³¹ Dans ce discours programmatique, B. Obama réaffirme à la fois que les Etats-Unis sont en guerre contre Al-Qaïda mais que des « décisions hâtives (...) fondées sur la peur (...) et confirmant des biais idéologiques » ont été prises. Par

solution : le candidat Obama n'a pas fait campagne contre l'ensemble des guerres menées par les Etats-Unis et a même insisté sur la distinction à effectuer entre « guerres de choix » et « guerres de nécessité »³². S'il conteste les décisions du président Bush, c'est justement en raison de ce qu'il estime être leur caractère excessif, irrationnel, politiquement coûteux pour les Etats-Unis et moralement dommageable³³. Il faut donc replacer ce choix d'accroître les frappes de drones dans l'approche globale que le nouveau président adopte vis-à-vis d'Al-Qaïda.

L'organisation Al-Qaïda redevient en effet le cœur de la lutte menée pour les « cœurs et les esprits » des sociétés musulmanes : c'est le sens de la révision des objectifs stratégiques américains en Afghanistan et au Pakistan conduite en mars 2009. En réduisant le périmètre de la menace, l'administration n'en réduit pourtant pas l'importance. En premier lieu, le succès américain ne passe plus obligatoirement par la défaite des Talibans. L'enjeu est donc désormais le désengagement progressif d'Afghanistan. Pourtant et en second lieu, en se concentrant sur l'organisation djihadiste, le président américain ne met pas un terme à la polarisation qui caractérise l'approche des Etats-Unis depuis 2001³⁴. Il cherche à en atténuer les conséquences négatives, et plus largement à mettre fin à des guerres jugées politiquement et financièrement trop coûteuses, dans lesquelles l'utilisation de la force tend à polariser le conflit. En retour, ce changement de stratégie demande davantage de discrimination, c'est-à-dire un usage sélectif de la force, pour lequel les drones armés semblent offrir un avantage comparatif indéniable. Sans compter que la décision de fermer Guantanamo traduit une absence flagrante de politique cohérente de détention, contribuant à réduire le

conséquent, il se prononce pour l'abolition des « techniques d'interrogatoire améliorées » et la fermeture de la prise de Guantanamo, ainsi que pour les révisions des quelques 250 cas qui n'ont pas encore été examinés. White House, « Remarks by the President on National Security », 21 mai 2009, transcription consultable à l'adresse : <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/remarks-president-national-security-5-21-09>.

³² B. Obama prononce ces mots de manière officielle lors de la convention des vétérans des guerres extérieures le 17 août 2009 au sujet de l'Afghanistan : « Nous ne devons pas l'oublier. Ce n'est pas une guerre de choix. C'est une guerre de nécessité. Ceux qui ont attaqué l'Amérique le 11 septembre conspirent de nouveau ». « Obama Delivers Remarks at the VFW National Convention », *The Washington Post*, 17 août 2009. Ce thème est déjà présent dans sa campagne de l'été 2008. Voir Christopher Hitchens, « The War Between the Wars », *Slate*, 14 juillet 2008. En août 2007, le candidat Obama indique même qu'il « n'hésiter[a] pas à utiliser la force pour éliminer les terroristes qui présentent une menace directe contre l'Amérique », cité par Daniel Klaidman, *Kill or Capture: The War on Terror and the Soul of the Obama Presidency*, New York, Houghton Mifflin, 2012, p. 119.

³³ Ce n'est donc pas un rejet du recours à la force, comme le président l'expose lors de son discours de réception du prix Nobel de la Paix le 10 décembre 2009 : « il y a des moments où les nations trouvent l'usage de la force non seulement nécessaire mais aussi moralement justifié ».

³⁴ Alors que les conflits dans lesquels s'insère la « guerre à la terreur » mettent aux prises quantités d'acteurs aux motivations et aux objectifs très divers, l'approche choisie par l'administration Bush n'opère qu'une distinction simpliste entre amis et ennemis. Cette vision et les actes qui en découlent tendent donc à cristalliser les positions des différents acteurs.

champ des options disponibles à l'élimination physique des « cibles »³⁵. Ainsi, cette attitude du président américain illustre bien la tension entre la volonté politique de contrôler l'usage de la force dans le sens d'une désescalade et l'existence d'enjeux internes tendant au contraire à l'escalade. Car dans les faits, le cercle des organisations ciblées par le programme tend à s'élargir, notamment au Pakistan où, depuis 2008, les drones frappent autant les membres du réseau Haqqani ou des Talibans Pakistanais (TTP) que les chefs d'Al-Qaïda ou les Talibans afghans³⁶.

Enfin, les drones prennent un intérêt plus net dès lors que B. Obama entreprend le retrait progressif des troupes américaines d'Irak puis d'Afghanistan : ils permettent de continuer à exercer une pression sur Al-Qaïda tout en déjouant les critiques internes sur le manque de fermeté du président. Ainsi le chef de cabinet de la Maison-Blanche, Rahm Emmanuel, s'enquiert-il avec fièvre des résultats des frappes de drones contre Betullah Mehsud durant le printemps et l'été 2009. Lorsque le leader des Talibans pakistanais soupçonné de l'assassinat de Benazir Bhutto est finalement abattu à la dix-septième tentative en août, R. Emmanuel presse la CIA de rendre public ce résultat, afin de consolider l'image du commandant en chef³⁷.

Dans ce cadre, il faut inclure la relation personnelle que B. Obama entretient avec le directeur de la CIA, Leon Panetta³⁸. Les dommages collatéraux de la frappe du 23 janvier 2009 sur le Waziristan incitent le président à émettre des critiques et des doutes. S'appuyant sur la confiance que lui accorde B. Obama, le directeur de l'Agence s'assure que ce dernier puisse continuer à inscrire les capacités de son organisation dans son calcul stratégique et sa politique étrangère³⁹. A cet effet, L. Panetta invite le président à prendre connaissance des procédures de surveillance, de ciblage et de frappe. L'objet de sa manœuvre consiste à rassurer B. Obama en lui démontrant que le processus reste sous contrôle. Dans le même temps, il s'agit d'impliquer davantage le président en lui

³⁵ Daniel Klaidman montre que le manque d'option, bien que n'étant pas la cause unique de ce choix, explique la décision de tuer Saleh Ali Saleh Nabhan – membre influent d'AQ en Afrique de l'Est et impliqué dans les attentats de 1998 – plutôt que le capturer en septembre 2009. Daniel Klaidman, *Kill or Capture*, *op. cit.*, p. 122-126 ; Jeffrey Gettleman et Eric Schmitt, « US Kills Top Qaeda Militants in Southern Somalia », *The New York Times*, 14 septembre 2009.

³⁶ Comme le montrent par exemple les statistiques de la *New America Foundation* consultables à l'adresse : <http://natsec.newamerica.net/drones/pakistan/analysis>.

³⁷ Daniel Klaidman, *Kill and Capture*, *op. cit.*, p. 121. A noter que la mort de Mehsud permet également à Leon Panetta de demander un élargissement de la campagne de drones au Pakistan et un accroissement de la flotte de la CIA, Mazetti, *The Way of the Knife*, *op. cit.*, p. 228.

³⁸ Politicien chevronné, L. Panetta fait bénéficier à l'agence de son influence au sein des cercles du pouvoir tout en s'appuyant sur le respect qu'il inspire au nouveau président. Mazetti, *The Way of the Knife*, *op. cit.*, p. 220.

³⁹ La première frappe de drone de la présidence Obama a lieu au Waziristan le 23 janvier 2009. Deux drones tirant plusieurs missiles tuent une quinzaine de personnes. Un des missiles détruit la maison d'un chef tribal pro-gouvernemental, le tuant avec sa famille. Selon le *London Sunday Times*, l'opération aurait tué 19 civils. Christina Lamb, « Drone One Force », *The London Sunday Times*, 3 juin 2012.

présentant les bienfaits tactiques, stratégiques et politiques de la campagne menée par la CIA⁴⁰.

Ainsi, le développement des campagnes de drones résulte de la manière dont les bureaucraties ont répondu à la demande politique. Avec un nouveau président plus impliqué dans les détails des opérations, ce processus devient l'occasion de rapprocher davantage la CIA et les forces spéciales du cœur du pouvoir.

Une light-footprint strategy

Le choix du président Obama résulte également d'un calcul politique et stratégique, ainsi que de considérations morales. En premier lieu, le recours aux drones armés est censé permettre de maintenir la pression exercée sur Al-Qaïda et ses affiliés à un coût politique, financier et humain moindre que les occupations d'Irak ou d'Afghanistan, voire que l'emploi de forces spéciales dans des raids. Cette procédure permet de surmonter la contrainte politique posée par les gouvernements locaux au déploiement de troupes au sol. Elle est également optimale si l'on part du principe que l'arme est contrôlée à distance – sans risque pour le pilote (mais davantage pour certains opérateurs situés dans les bases de proximité) – et qu'elle répond au critère de discrimination impliquée en théorie par la précision des missiles qu'elle emporte⁴¹. Enfin, et nous y reviendrons, l'usage intensif des drones peut avoir un effet dissuasif sur les opérations d'Al-Qaïda ou sur certains éléments-clés du réseau. Cela explique pourquoi les drones sont considérés par certains conseillers du président comme « les clés d'une stratégie à l'empreinte légère (*light-footprint strategy*) »⁴². Cette approche – qui inclut davantage que les drones – caractérise effectivement les orientations militaires de l'administration Obama : volonté de retrait, rejet de l'occupation militaire et plus grande efficacité dans la lutte contre Al-Qaïda⁴³. En d'autres termes, il s'agit d'enterrer le modèle COIN des interventions expéditionnaires qui avait prévalu depuis 2003⁴⁴. Dans la réalité toutefois, la résistance de certains acteurs bureaucratiques (au sein des forces armées) et les contraintes d'une guerre menée contre un

⁴⁰ Daniel Klaidman, *Kill or Capture*, op. cit., p. 119-121.

⁴¹ A cet égard, il est intéressant de constater que la CIA cherche à racheter l'erreur du 23 janvier 2009 en faisant la démonstration au président qu'il est possible de dévier le missile en cas de risques collatéraux. Daniel Klaidman, *Kill or Capture*, op. cit., p. 120.

⁴² Cité par David Sanger, *Confront and Conceal: Obama's Secret Wars and The Surprising Use of American Power*, New York, Crown Publishing, 2012, p. 243.

⁴³ Cette stratégie, qui utilise les actions directes, les actions clandestines, les activités diplomatiques et qui s'appuie sur les structures militaires, de renseignement ou interministérielles vise à éviter les coûts politiques, humains et économiques d'une occupation militaire. On la retrouve aussi bien dans les guerres par procuration (Somalie) que dans les différentes lignes d'opérations d'AFRICOM (formation et encadrement des armées africaines, appui diplomatique à la présence militaire, implantation de bases de la CIA ou du JSOC en « nénuphars », c'est-à-dire selon une logique d'extension progressive, etc.). Un des principes structurants est de rendre aussi invisible que possible l'action américaine par un degré d'implication variable en fonction des possibilités offertes par des relais locaux.

⁴⁴ Elie Tenenbaum, « L'Amérique en guerre : grandeur et décadence de la contre-insurrection », *Politique Étrangère*, n° 3, 2011, p. 617-629.

adversaire dont la définition précise est susceptible d'interprétation ont tendance à amender ce modèle.

Ce calcul politique découle donc d'une évaluation pragmatique et même utilitariste. De la part d'un président qui est juriste de formation, attaché au respect des formes extérieures du droit, mais également soucieux de restaurer l'image des Etats-Unis qu'il estime ternie par les errements de l'administration Bush, ce pragmatisme se traduit par le choix du moindre mal. Cet aspect paraît essentiel pour qui veut comprendre la manière dont B. Obama s'approprie l'héritage de son prédécesseur en tentant de lui donner une signification différente. Son style décisionnel plaide en faveur de cet argument : la capacité à rester au-dessus de la mêlée, à demander l'analyse de toutes les options – qu'il questionne lui-même longuement, ainsi de la révision de la stratégie afghane en 2009 – ainsi qu'à prendre son temps avant de faire un choix. Il semble que concernant les drones armés, la longue réflexion du candidat puis du président Obama l'ait conduit à rester pragmatique dans la gestion de cette tactique. Cela est parfaitement illustré par la confiance qu'il place dans des juristes qualifiés et peu suspects de sympathie idéologique avec la rhétorique du président Bush en leur déléguant la supervision légale de chaque opération. Harold Koh, ancien doyen de l'école de Droit de Yale, et Jeh Johnston jouent ainsi un rôle clé pour tenter de maintenir l'utilisation de drones armés dans les limites du cadre juridique interne et externe⁴⁵. Car les justifications qu'ils fournissent – pour la plupart toujours classifiées – ne remplissent pas seulement une fonction de légitimation : elles sont aussi un indice de la vertu que B. Obama place dans le droit.

Recentraliser le recours à la force autour du Président

De ce calcul politique découle la centralisation croissante du processus de sélection des cibles par le président et ses proches conseillers. Ce processus peut être compris comme une forme de micro-gestion, dans la mesure où les cibles les plus importantes sont désignées et validées par le pouvoir politique. Cette centralisation prend deux aspects. Il s'agit en premier lieu de réviser les ordres exécutifs accordés par l'administration Bush, de manière à limiter l'autonomie des échelons inférieurs en matière de prise de décision. Dès août 2009, le secrétaire à la défense R. Gates s'attaque à la trop grande latitude laissée aux commandants régionaux par l'*AQN Executive order* de juillet 2004. Désormais, ces derniers gardent une autorité en matière de déclenchement des opérations, les cibles ayant été approuvées au préalable par le comité des adjoints du *National Security Council* (NSC). En second lieu, ce processus d'approbation est systématisé selon la voie hiérarchique, la décision étant prise par le président et ses plus proches conseillers lors de réunions hebdomadaires qui en viennent à être surnommées les *terror Tuesdays*⁴⁶. Rapidement, le rôle de John

⁴⁵ Ce rôle est documenté par Daniel Klaidman, *Kill and Capture, op. cit.*, ainsi que par David Sanger, *Confront and Conceal, op. cit.*

⁴⁶ Sur cette procédure ainsi que la base de données générées par les administrations et le *National Counterterrorism Center*, organisme créé en 2003 sous l'autorité du Directeur du Renseignement National pour coordonner l'action de toutes les agences, voir Greg Miller, « Plan for Hunting Terrorists Signals US Intends to Keep Adding Names to Kill Lists », *The Washington Post*,

Brennan, conseiller du président en matière de contre-terrorisme, s'affirme comme central. Son poste de conseiller se double en effet de celui de conseiller adjoint à la sécurité nationale pour la sécurité intérieure et le contre-terrorisme : à ce titre, il lui échoit de présider le comité des adjoints du NSC qui décide des noms proposés au président⁴⁷.

J. Brennan cherche également à construire un cadre global de procédures concernant aussi bien le processus de sélection et d'approbation que la désignation de l'organisation compétente pour effectuer la frappe et les justifications légales autorisant celles-ci. Il s'agit donc de normaliser l'utilisation des drones armés, tout en l'encadrant afin d'échapper au risque (ou à la critique) d'arbitraire. C'est ce que le président appelle « un processus tenu rênes courtes »⁴⁸. Enfin, cette centralisation est favorisée par la CIA, pour laquelle elle présente deux avantages : celle d'une plus grande proximité avec le centre du pouvoir (proximité incarnée par la relation entre B. Obama et L. Panetta) et celle d'une plus grande part de responsabilité assumée par l'exécutif.

24 octobre 2012 ; Joe Becker et Scott Shane, « Secret 'Kill List' Proves a Test of Obama's Principles and Will », *The New York Times*, 29 mai 2012.

⁴⁷ Ce qui génère des controverses, étant donné que ce statut exonère Brennan de toute supervision par le Congrès. Voir Micah Zenko, « The Lethal Bureaucrat », *Foreign Policy*, 11 septembre 2012 et Karen DeYoung, « A CIA Veteran Transforms US Counterterrorism Policy », *The Washington Post*, 25 octobre 2012.

⁴⁸ « President Obama Hangs Out with America », *White House Blog*, 30 janvier 2012, consultable à l'adresse : <http://www.whitehouse.gov/blog/2012/01/30/president-obama-hangs-out-america>.

Entre escalade et retenue

La convergence croissante entre les intérêts bureaucratiques et la volonté de l'entourage présidentiel de reprendre la main sur l'utilisation des drones armés n'est pas sans conséquence. Le premier mandat du président Obama est caractérisé par un usage accru des drones pour les éliminations ciblées. Les statistiques montrent cependant que cela ne va pas nécessairement dans le sens d'une escalade linéaire : tandis que 2010 est « l'année des drones », avec près de 159 frappes, les années qui suivent voient une diminution substantielle. Celle-ci peut être expliquée par la politisation croissante de la stratégie aux Etats-Unis, ainsi que par une redéfinition progressive du cadre opérationnel dans lequel interviennent les frappes.

La mise en œuvre des drones s'inscrit donc dans une tension dialectique entre les facteurs qui enclenchent une escalade progressive et ceux qui participent à la freiner. L'analyse des discours et des pratiques montre une articulation complexe entre les tactiques et les principes stratégiques invoqués pour justifier le recours aux drones-tueurs. La place donnée à la technologie tend à inverser le rapport entre stratégie et tactique tout autant qu'elle masque les contraintes politiques et matérielles pesant sur les campagnes de drones. Enfin, l'ampleur croissante du programme d'éliminations ciblées à l'aide de ces plates-formes, ainsi que son dévoilement progressif, mettent en lumière les tensions propres à cette stratégie.

Le cadre stratégique

L'appareil justificatif du recours aux drones tueurs précède l'accession de B. Obama à la Maison-Blanche. Il s'ancre dans la rhétorique mise en œuvre après le 11 septembre, laquelle suppose que les Etats-Unis adoptent une posture moins dissuasive que préemptive⁴⁹. Pourtant, la mise en œuvre stratégique contredit partiellement cette prétention, dans la mesure où les drones sont utilisés sur un spectre très large d'actions répressives. Cela s'explique par l'unité de façade des discours et des pratiques. L'analyse des différents théâtres d'opérations met en lumière d'importantes divergences, notamment en ce qui concerne les individus ciblés par les drones.

⁴⁹ John Lewis Gaddis, *Surprise, Security, and the American Experience*, Cambridge, Harvard University Press, 2004.

« Nouvelle dissuasion » et « réseau contre réseau »

La « théorie de la victoire » de B. Obama peut être déduite des quelques mots que le président confie lors d'une session de questions-réponses sur *Google +* le 30 janvier 2012. Il s'agit d'ailleurs de la première fois que le président et candidat à sa réélection fait mention des drones. A la question d'un participant concernant les dommages collatéraux et l'intérêt de cette stratégie, il répond qu'il s'agit « d'un effort focalisé et ciblé sur des individus appartenant à une liste de terroristes actifs »⁵⁰. En d'autres termes, il s'agit d'une adaptation de la doctrine de la force préemptive articulée par son prédécesseur lors de son discours sur l'état de l'Union en janvier 2002 mais élargie à d'autres acteurs que les Etats. Les drones armés seraient donc un outil destiné à garantir la sécurité des Etats-Unis en tuant les individus suspectés de planifier un attentat contre ces derniers. Cette logique s'inscrit dans une posture baptisée de « nouvelle dissuasion » par la *National Strategy for Combating Terrorism* de septembre 2006. Si celle-ci concerne avant tout l'utilisation d'armes de destruction massive par des groupes terroristes, elle est ensuite élargie à tout acte terroriste. S'appuyant sur une conception éliminant en fait la distinction classique entre dissuasion et coercition, cette approche prétend que l'organisation d'Al-Qaïda en réseau est analogue à un système dont il faudrait rompre les maillons faibles pour le faire s'effondrer⁵¹. Dès lors, l'effet recherché est double : anéantir Al-Qaïda si cela est possible d'une part, l'empêcher de mener à bien ses opérations contre les Etats-Unis d'autre part. L'identification de vulnérabilités et d'intérêts matériels aussi bien que virtuels permet donc, en théorie, d'ajouter un volet coercitif au volet dissuasif.

Cette approche est articulée autour de plusieurs modes d'action ciblant aussi bien les financiers, les fournisseurs d'armes et les commandants situés au milieu de la hiérarchie djihadiste que les sociétés dont tous sont issus. Elle est donc pensée comme une stratégie globale qui agit aussi bien sur le système que sur son environnement. Utilisant l'influence diplomatique, les programmes d'aides sociales et éducatives, l'action clandestine subversive, la ruse et l'action directe, la « nouvelle dissuasion » est cependant dominée par les moyens militaires⁵². A ce titre, les drones participent évidemment d'une stratégie comportant un volet dissuasif. En effet, ils suscitent la méfiance (vis-à-vis d'informateurs locaux) et la peur d'être tué par surprise, mais ils modèlent également les conditions de l'action des organisations ciblées⁵³. Cette logique est

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Tom Shanker et Eric Schmitt, *Counterstrike: The Untold Story of America's Campaign Against Al-Qaeda*, New York, Times Book, 2011.

⁵² National Security Council, *National Strategy for Combating Terrorism*, Washington, D.C., Government Printing Office, septembre 2006, p.14, consultable à l'adresse : <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/nsc/nsct/2006/>.

L'insertion voulue par Douglas Feith et Donald Rumsfeld de ce concept n'est pas allé sans heurts dans la mesure où il apparaît trop souple à certains (qui lui préféreraient l'analogie avec les représailles massives) et mal nommé par d'autres (qui y voient plutôt un acte de coercition brute que de la dissuasion *stricto sensu*). Sur ces points, voir Tom Shanker et Eric Schmitt, *Counterstrike*, *op. cit.*, p. 91-92.

⁵³ Jane Mayer, « The Predator War », *The New Yorker*, 26 octobre 2009, consultable à l'adresse : http://www.newyorker.com/reporting/2009/10/26/091026fa_fact_mayer. Voir le témoignage de David Rohde, journaliste retenu par les

explicitée en novembre 2008 par le directeur de la CIA, Michael Hayden : « en insécurisant un de leurs sanctuaires, nous faisons douter Al-Qaïda. Nous les faisons douter de leurs alliés, remettre en question leurs méthodes, leurs plans et même leurs priorités »⁵⁴.

Décapitation, attrition ou annihilation ?

L'effet direct de cette tactique réside d'abord dans la recherche de la rupture systémique de l'organisation adverse. Les drones armés s'inscrivent ainsi dans un spectre stratégique allant de la dissuasion à l'attrition. Le mécanisme par lequel l'action militaire est supposée accomplir l'effet politique est en effet l'élimination des leaders djihadistes. Là gît la principale justification de l'arme. Qu'il s'agisse d'Al-Harithi en 2002, de Nek Muhammad en 2004, de Mehsud en 2009, d'Awlaki en 2011 ou d'Al-Libi en 2012, ce sont bien les têtes des organisations qui sont visées. L'impératif qui en découle est l'élimination des postes de commandement et de contrôle aussi bien que des chefs politiques ou militaires. Ainsi, aveuglé ou paralysé, le système formé par l'organisation ennemie est incapable de se défendre et peut être incité à cesser le combat. De ce fait, le rythme des opérations est clairement ralenti, les leaders djihadistes consacrant leur énergie et leur temps à se cacher et limitant leurs communications avec les échelons subalternes.

Néanmoins, la décapitation personnalise à l'extrême l'ennemi et néglige ses structures et ses capacités de résilience. Il s'agit d'un point important car si l'élimination de la hiérarchie affaiblit la supervision des échelons subalternes, elle peut avoir des effets contre-productifs. En premier lieu, les leaders auraient tendance à faire davantage preuve de retenue que les « militants » de base - quoi qu'il en soit, ils sont les points de contact pour toute négociation⁵⁵. En second lieu, la logique de la décapitation fonctionne d'autant plus efficacement qu'elle s'exerce sur une organisation hiérarchisée. Or, face aux assauts contre-terroristes, l'une des options est de décentraliser le commandement et le contrôle. Si cette forme d'organisation n'est pas la plus efficace en termes opérationnels, elle n'en permet pas moins de prolonger la survie des institutions décentralisées⁵⁶.

Talibans dans les zones tribales en 2008, « The Obama Doctrine », *Foreign Policy*, mars-avril 2012, 27 février 2012, consultable à l'adresse :

http://www.foreignpolicy.com/articles/2012/02/27/the_obama_doctrine?page=full.

Sur la réaction des militants Talibans ou djihadistes au Pakistan, Declan Walsh, « Drone War Spurs Militants to Deadly Reprisals », *The New York Times*, 29 décembre 2012.

⁵⁴ Cité par Peter Bergen et Katherine Tiedeman, « The Drone War », *The New Republic*, 3 juin 2009, consultable à l'adresse : <http://www.newrepublic.com/article/the-drone-war>.

⁵⁵ Jacob N. Shapiro, *The Terrorist's Dilemma: Managing Covert Violent Organizations*, Princeton, Princeton University Press, 2013, p. 21.

⁵⁶ Selon Shapiro, toute organisation terroriste est confrontée à un compromis précaire entre l'impératif de sécurité et la nécessité d'un contrôle étroit sur l'utilisation de la violence. L'auteur réfute ainsi l'idée selon laquelle les formes décentralisées prises par certains réseaux (à commencer par Al-Qaïda) soient plus efficaces que les formes hiérarchisées. Incapables de mener des opérations coordonnées et complexes, les premières augmentent cependant le niveau de sécurité.

Ainsi, il semble que les drones armés ciblent davantage de « militants » de base que des chefs. Si les frappes contre ces derniers sont évidemment médiatisées, elles occultent aussi bien les *signature strikes* que la mort de centaines de combattants de moindre niveau. Une enquête du journaliste Jonathan Landay montre que les leaders djihadistes ne représenteraient qu'à peine 2 % des individus tués par des drones au Pakistan sur la période allant de septembre 2010 à septembre 2011⁵⁷. Bien entendu, ces statistiques se prêtent difficilement à l'extrapolation en l'absence d'autres données. Mais elles indiquent une tendance, au moins pour les frappes se déroulant au Pakistan : le passage d'une stratégie de décapitation à une stratégie d'attrition⁵⁸. Cette escalade (dans la mesure où l'attrition suggère un élargissement du périmètre des cibles) prend sa source dans les conditions sécuritaires particulières du Pakistan. Al-Qaïda y est en effet supplantée par de multiples organisations dont la hiérarchie et les réseaux restent mal connus. Le recentrage des objectifs politiques américains dans la zone fait de la stabilité de ce pays un enjeu plus important que l'élimination des leaders djihadistes, d'où la tendance à élargir le cercle des menaces à traiter.

La stratégie de l'attrition se caractérise par le fait de détruire les capacités de l'adversaire plus vite qu'il ne peut les reconstituer. Dans le cadre de la lutte contre les mouvements djihadistes, cela pose plusieurs séries de problèmes. En premier lieu, le réservoir de recrues est difficile à évaluer : il peut non seulement y avoir un afflux de combattants étrangers mais l'utilisation des drones – même discriminée – peut également susciter une mobilisation locale en faveur de l'organisation terroriste. Cependant, le réservoir de cadres et de spécialistes (en explosifs par exemple) n'est pas inépuisable. En second lieu, l'élimination de ses cadres et de ses membres incite le réseau à innover, afin de préserver un équilibre de plus en plus précaire entre la sécurité et les capacités opérationnelles. Le fait de tuer limite l'accès à un renseignement ultérieur. En troisième lieu, l'attrition conduit idéalement à deux issues. Soit l'adversaire est totalement annihilé, soit il est suffisamment épuisé pour négocier. Or, les organisations djihadistes n'ont pas fait montre d'une grande propension à négocier. Quand elles l'ont fait, comme les Talibans depuis 2011, c'est davantage pour gagner du temps ou en position de force. En sens inverse, on note une extension du phénomène djihadiste par le départ de combattants expérimentés sur des fronts d'insurrection plus classiques qu'ils radicalisent, comme en Syrie. L'anéantissement semble, quant à lui, difficile, puisqu'il signifierait une campagne de longue haleine et se heurte au problème de la délimitation entre sympathisants et « militants ». La pratique des *signature strikes* illustre d'ailleurs cette difficulté et crée le

⁵⁷ Jonathan S. Landay, « Obama's Drone War Kills 'Others', Not Just Al-Qaeda Leaders », *McClatchy*, 9 avril 2013, consultable à l'adresse : <http://www.mcclatchydc.com/2013/04/09/188062/obamas-drone-war-kills-others.html>

⁵⁸ Bien entendu, une autre hypothèse peut être avancée pour expliquer ce fait. Si l'essentiel des individus éliminés appartient à des groupes autres qu'Al-Qaïda, cela peut tenir à des dynamiques propres à ce théâtre, et notamment l'arrangement avec l'armée et l'ISI pakistanaises. Celles-ci ont très bien pu autoriser les Américains à recourir aux drones en échange d'une intensification de la campagne contre ses propres ennemis, et notamment les Talibans Pakistanais. Auquel cas, il ne s'agirait plus d'une stratégie de décapitation ou de dissuasion, mais bien d'une stratégie d'anéantissement.

risque de dommages collatéraux qui pourraient potentiellement accroître la mobilisation au lieu de la réduire⁵⁹.

En d'autres termes, l'utilisation des drones armés par l'administration Obama s'inscrit soit dans une logique « punitive », soit – dans le cadre de la dissuasion d'attentats terroristes – dans celle d'une gestion de la menace destinée à maintenir celle-ci à un niveau acceptable⁶⁰. En aucun cas elle ne présente de mécanisme clair permettant la résolution de la confrontation politique entre les Etats-Unis et les mouvances du djihad global.

A chaque théâtre ses cibles

Que la majeure partie des victimes des drones ne soient pas des leaders semble remettre en cause la logique initiale dessinée par le président Obama. A certains égards, en effet, les frappes s'apparentent plutôt à l'utilisation classique de la puissance aérienne contre les troupes adverses, y compris dans le cadre de petites guerres. Ce fait est particulièrement évident en ce qui concerne les zones tribales pakistanaises, théâtre de l'écrasante majorité des frappes de drones. En revanche, au Yémen, les drones sont utilisés presque exclusivement contre des chefs djihadistes. La Somalie est un cas intermédiaire, dans la mesure où les frappes ont touché des « militants » de différents niveaux mais inscrits sur la liste des terroristes actifs, sans faire appel aux *signature strikes*.

La principale explication à ces écarts entre théâtres est de nature politique. Elle gît essentiellement d'une part dans l'appréciation du contexte local par les acteurs du contre-terrorisme et d'autre part dans les relations entre le gouvernement américain et ses relais locaux. Ainsi, par exemple, les dirigeants yéménites insistent-ils pour limiter le survol de leur territoire aux cas où des cibles ont été préalablement repérées⁶¹. Au Pakistan, l'imbrication entre des organisations irrégulières aux objectifs très différents et aux relations contrastées avec le gouvernement dessine un contexte davantage insurrectionnel. Concernant la Somalie, il semble que le principal souci de l'administration américaine (et de son allié britannique) y soit la présence de ressortissants occidentaux, la plupart fichés et suivis via la *disposition matrix*⁶². Ce système de surveillance, parfois imparfaitement baptisé du nom de « *kill list* », est une base de données permettant de

⁵⁹ Après le désastre de Mir Ali le 23 janvier 2009, le président Obama prend la décision de continuer les *signature strikes* en en confiant directement la responsabilité au directeur de la CIA en lieu et place de son adjoint ou du chef des opérations clandestines. En 2011, il semble que l'ambassadeur américain au Pakistan ait été inclus dans le processus décisionnel. Voir Adam Entous, Siobhan Gorman et Julian E. Barnes, « US Tightens Drone Rules », *The Wall Street Journal*, 4 novembre 2011.

⁶⁰ Ce qui pose nécessairement la question de la définition ce niveau : s'agit-il uniquement du nombre d'attentats ou bien doit-on prendre en compte les perceptions par l'opinion publique, les bureaucraties et les élites politiques? On retrouve ici l'interaction entre les intérêts bureaucratiques et la volonté politique de garder le processus stratégique sous contrôle.

⁶¹ Mark Mazetti, *The Way of the Knife*, op. cit., p. 233.

⁶² Ian Cobain, « Obama's Secret Kill List. The disposition matrix », *The Guardian*, 14 juillet 2013.

dessiner les contours des réseaux formés par les organisations terroristes⁶³. Il concerne essentiellement des individus liés à l'aspect transnational de ces dernières plus que les sympathisants ou « militants » issus du théâtre d'opérations. Ainsi l'utilisation des drones-tueurs s'inscrit-elle dans une stratégie à géométrie variable dont l'homogénéité tient essentiellement au processus de prise de décision quant à la désignation et à l'exécution des cibles. Pour autant, on retrouve le cadre classique de la décapitation en contre-insurrection, dont le caractère sélectif reste bien souvent illusoire. Car si elle dégrade les capacités opérationnelles de l'organisation ciblée, elle n'en diminue pas forcément la violence : privés de chefs, les échelons subalternes sont davantage tentés d'en user au-delà de ce qui est nécessaire pour atteindre leurs objectifs politiques. En outre, l'on y retrouve la logique consistant à placer les cibles dans la catégorie des hors-la-loi et, ce faisant, à tendre vers l'anéantissement⁶⁴.

L'illusion technologique du contrôle de la force

Ce n'est pas tant à cause de leurs rivalités que les organisations de sécurité nationale préfèrent un usage plus intensif et extensif des frappes de drones. Ce sont davantage leurs logiques internes associées à une plus grande coopération entre elles qui l'expliquent : chargées de poursuivre et de démanteler les réseaux djihadistes, la CIA comme les forces spéciales doivent simultanément répondre à la demande politique et s'adapter à une menace de plus en plus décentralisée et de plus en plus associée à des mouvements locaux. Dès lors que les contraintes exercées par les gouvernements sur le territoire desquels cette guerre a lieu empêchent une présence importante au sol, il est nécessaire de trouver une solution. Le recours aux drones s'inscrit ainsi dans la convergence entre des opportunités technologiques, des contraintes politiques et les impératifs tactiques inhérents à ces opérations. Dès avant le 11 septembre, l'appareil de sécurité nationale américain est en effet confronté au problème du renseignement et de la surveillance des activités d'Al-Qaïda en Afghanistan. Utilisés en premier lieu pour la collecte de renseignement, les drones offrent rapidement la solution à un autre problème : celui du délai nécessaire entre la collecte de l'information et le déclenchement d'une opération militaire. A rebours des frappes de missiles à partir de plates-formes aériennes ou navales, qui nécessitent le plus souvent un temps de calage de plusieurs heures, les drones exercent une surveillance permanente grâce à leur importante autonomie (une quarantaine d'heures pour le *Predator* et le *Reaper*). De ce fait, ils sont en mesure d'effectuer des frappes dans un délai rapide si l'opportunité s'en présente⁶⁵. Mieux, ils

⁶³ Greg Miller, « Plan for Hunting Terrorists », *op. cit.*

⁶⁴ Contrairement à l'adversaire – à qui est appliqué le droit de la guerre – et aux criminels – qui bénéficient du droit commun –, le hors-la-loi est celui dont on considère qu'il conteste la source même de la loi, raison pour laquelle ne lui est appliqué aucune de ces dispositions. Au contraire, son éradication est perçue comme la seule solution. On retrouve donc ici un facteur tendant à l'escalade de la violence.

⁶⁵ Cet avantage technologique a certainement joué dans l'augmentation des *signature strikes* à partir de 2008. Ce caractère de « présence permanente » - d'ailleurs un credo doctrinal de l'Air Force – a pu tenter les opérateurs de lancer des frappes d'opportunité sur la base d'évaluations incomplètes de la menace. En retour, cela a été largement facilité par la délégation de la responsabilité du tir sous l'administration Bush. Enfin, un troisième élément entre en jeu : les *signature*

fournissent en temps réel l'information au décideur politique et militaire, qui peut ainsi avoir l'impression de mieux maîtriser l'incertitude stratégique.

Le recours aux drones armés dans des frappes de décapitation et les procédures systématiques qui en encadrent l'usage depuis 2009 participent d'une volonté de mieux ajuster effets militaires et objectifs politiques. Limiter les intermédiaires et être sélectif est censé permettre de mieux contrôler et doser la force selon les objectifs poursuivis et les réactions de l'adversaire. Stratégiquement, l'élimination ciblée au moyen d'armes discriminantes devrait permettre de raccourcir la chaîne de causalité qui va des actions militaires à la production des effets politiques voulus. Nous retrouvons là un élément classique de la culture stratégique dominante au sein de la classe politique de Washington, à savoir l'illusion du contrôle de la force grâce à la technologie⁶⁶. Du reste, cela n'est pas restreint aux élites politiques, puisque l'on trouve des considérations semblables dans les réflexions théoriques et doctrinales des forces armées, particulièrement l'USAF. Ainsi en va-t-il par exemple des théories du bombardement stratégique et de la coercition aérienne, notamment celle de John Warden dans les années 1990. Selon cet officier de l'Air Force, il est possible de produire directement les effets politiques voulus en usant de la précision des munitions pour décapiter l'adversaire, paralyser son système voire manipuler le risque de dommages ultérieurs⁶⁷. En dépit des débats suscités par les travaux de Robert Pape, qui tendent à démontrer en sens inverse l'impossibilité de dégager un lien causal ou un mécanisme clair liant les actions tactiques à la décision dans la guerre, cette pensée reste extrêmement pégnante⁶⁸.

L'utilisation des drones comme arme aérienne répond donc à une considération technique : la précision du système d'arme, sa mise en œuvre rapide et la permanence de sa présence, là où les troupes américaines ne peuvent pas être ou ne sont pas déployées. Au-delà de cet aspect technologique, ce procédé répond également à une considération politique : limiter les pertes et les coûts politiques de la guerre contre Al Qaïda. Ces deux facteurs sont inscrits dans une tension opposant d'un côté une tendance à mieux contrôler l'usage de la force et de l'autre un recours systématique ou facilité à la violence. Or, il importe de dégager

strikes n'ont pas eu lieu au Yémen car la restriction imposée par les décideurs yéménites au survol constant de leur territoire a été acceptée par les Américains. Cela n'est pas possible au Pakistan en raison de la perception par ces derniers d'un double jeu de l'armée pakistanaise. Mark Mazetti, *The Way of the Knife*, *op. cit.*, p. 154.

⁶⁶ Brice F. Harris, *America, Technology and Strategic Culture: A Clausewitzian Assessment*, Londres, Routledge, 2008.

⁶⁷ John A. Warden III, « Air Theory for the 21st Century », *Air and Space Power Journal*, septembre 1995, consultable à l'adresse : <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/battle/chp4.html>. Joseph Henrotin, *L'Airpower au XXIème siècle. Enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, Bruxelles, Bruylant, 2005.

⁶⁸ Robert A. Pape, *Bombing to Win. Airpower and Coercion in War*, Ithaca, Cornell University Press, 1996. Pour une critique des assertions de Pape, Barry D. Watts, « Ignoring Reality : Problems of Theory and Evidence in Security Studies », *Security Studies*, vol. 7, n° 2, hiver 1997-1998, p. 115-171 et surtout Daniel L. Byman et Matthew C. Waxman, « Kosovo and the Great Air Power Debate », *International Security*, vol. 24, n° 4, printemps 2000, p. 5-38.

l'imaginaire portant sur les drones et les éliminations ciblées de cette gangue technologique.

En premier lieu, l'usage des drones ne va pas sans coûts politiques et humains. Si l'avion est piloté depuis les Etats-Unis, il est stationné et entretenu dans des installations militaires situées à proximité des zones d'opérations. C'est le cas avec Camp Lemonnier à Djibouti mais également pour Bagram (Afghanistan) et Shamsi (Pakistan)⁶⁹. Par conséquent, les Américains dépendent, à l'instar de toutes leurs bases à l'étranger, du bon vouloir des gouvernements partenaires. Ainsi la frappe contre Al-Harithi en novembre 2002 intervient-elle quatre heures après que la NSA a intercepté le signal téléphonique du chef d'AQPA⁷⁰. Ce délai s'explique par le fait que les drones basés à Djibouti ne survolent pas en permanence l'espace aérien du Yémen à cette époque-là. Même si le drone a une capacité de surveillance, il ne remplace pas un travail approfondi de renseignement sur le terrain. Certes, l'interception de signaux numériques (ceux des téléphones portables par exemple) est utile, mais elle n'est en rien suffisante, d'où la nécessité de déployer un réseau d'informateurs. Dans la période de transition suivant son élection en novembre 2008, B. Obama est ainsi informé de l'existence d'un programme secret de la CIA visant à recruter des sources dans les zones tribales pakistanaises et dont la mise en place a commencé dès 2004. Alors que les drones ne sont, selon les mots d'un des participants à cette rencontre, que « des caméras volantes dotées de missiles », leur utilité est nulle en l'absence de renseignement précis issu du terrain. D'où la nécessité pour le président de préserver le « vrai secret » de l'existence de ces sources⁷¹. En 2006, les agents de la CIA au Pakistan – qui ne peuvent sortir des avant-postes de l'armée pakistanaise au Waziristan sans l'accord de cette dernière – recrutent ainsi de nombreux individus, selon un système qui doit éviter de remonter au commanditaire en cas de démantèlement⁷². Entre 2010 et le milieu de l'année 2011, la CIA et le JSOC mettent à profit une pause momentanée dans les frappes de drones pour établir un réseau d'informateurs sur le territoire yéménite⁷³. Ce réseau permet ainsi de traquer et finalement de tuer Ansar Al-Awlaki en septembre 2011. En retour, le risque de détenir des informations faussées ou même d'être intoxiqué est élevé. Au Yémen comme au Pakistan, les opérateurs américains dépendent également des agences de renseignement nationales, ce qui accroît le risque d'être manipulé. Ainsi, une frappe effectuée le 25 mai 2010 dans la province de Marib au Yémen tue Jabir Al-Shabwani, gouverneur adjoint. Chargé de

⁶⁹ Avec une possible base établie en 2011 au sud de l'Arabie Saoudite dont l'existence est révélée en février 2013. Noah Schachtman, « Is This The Secret US Drone Base in Saudi Arabia ? », *Danger Room*, 7 février 2013, consultable à l'adresse: <http://www.wired.com/dangerroom/2013/02/secret-drone-base-2/>.

⁷⁰ Gregory D. Johnsen, *The Last Refuge: Yemen, Al-Qaeda and the America's War in Arabia*, New York, Norton & Co., 2013, p. 121-122.

⁷¹ Bob Woodward, *Les guerres d'Obama*, Paris, Denoël, 2011, p. 26.

⁷² Art Keller, agent de la CIA en poste dans les zones tribales, recrute un chef de réseau qui à son tour constitue un ensemble d'informateurs. En raison des restrictions de déplacement, il doit communiquer avec celui-ci par e-mail. Interview de Art Keller par Mazetti, *The Way of the Knife*, op. cit., p. 159-160.

⁷³ Si le Yémen fait l'objet de toutes les attentions du président Obama et de John Brennan depuis Noël 2009, la campagne de drones n'y est pas satisfaisante, notamment en raison de pertes collatérales élevées.

négociateur avec AQPA, l'homme est présenté comme Aidh Al-Shabwani – membre de l'organisation djihadiste – par les services du président Saleh. En instrumentalisant ainsi la dépendance américaine vis-à-vis de renseignements issus du terrain, le président yéménite écarte un rival potentiel et garde la main sur le processus de négociations avec l'organisation djihadiste et ses alliés de circonstance⁷⁴. En d'autres termes, l'autonomie stratégique américaine est bien relative, ce qui nuance fortement la représentation d'une arme à la précision décisive.

En second lieu, les promesses technologiques insistent sur la précision, la permanence et la distance. Ces trois qualités sont à l'origine des premiers développements des drones avant le 11 septembre. Or, il convient de noter que ces promesses ne doivent pas conduire à exagérer le caractère idéal de l'arme et donc à en faire un usage immodéré. Car la précision n'équivaut en rien à l'absence totale de risques de dommages collatéraux⁷⁵ : le champ de vision des drones demeure à ce jour nettement plus restreint que celui d'un pilote. On estime ainsi que les dommages collatéraux représentent 16 % des victimes entre 2009 et 2012⁷⁶. Le nombre de frappes effectuées contre Betullah Mehsud entre mai et août 2009 illustre également la difficulté à faire mouche : rappelons que le leader des Talibans Pakistanais est tué à la dix-septième tentative.

Ainsi, si le président Obama veut faire basculer l'appareil de sécurité nationale d'une tendance à la guerre totale vers une logique de gestion de la menace, il n'en reste pas moins que l'inclinaison vers la désescalade reste fragile. Il faut tenir compte du risque lié à la polarisation et à l'élargissement de l'antagonisme au-delà d'Al-Qaïda. En outre, l'escalade vers l'intervention et la contre-insurrection classique est toujours possible : rien ne garantit qu'un décideur politique américain ne se sente pas obligé d'intervenir directement sur un théâtre donné. En dépit des promesses de la technologie, l'utilisation des drones n'est pas en soi synonyme de contrôle de la violence.

Politisation et dépendance tactique aux drones

De manière paradoxale, l'utilisation des drones – conçue comme un moyen d'augmenter ou de retrouver une certaine liberté d'action de la stratégie contre-terroriste américaine – semble davantage restreindre les choix des décideurs. Cela ne doit pas surprendre, dans la mesure où la tactique est héritée des préférences de la CIA et d'une partie de l'appareil de sécurité nationale, et qu'elle s'est imposée comme le choix du moindre mal au

⁷⁴ Gregory D. Johnsen, *The Last Refuge*, *op. cit.*, p. 264.

⁷⁵ Du fait de la distance entre les pilotes aux Etats-Unis et l'avion, les données sont transmises par satellite ce qui crée un temps de latence et réduit fortement les chances de toucher les cibles en mouvement.

⁷⁶ Scott Shane, « The Moral Case for Drones », *The New York Times*, 14 juillet 2012. Selon le *Bureau of Investigative Journalism*, la proportion de civils tués serait tombée de 28 % en 2008 à 16 % en 2011. A titre de complément, il faut noter que la définition des dommages collatéraux dépend également du statut des combattants ciblés : ainsi, le général Petraeus affirme-t-il en janvier 2010 au président Saleh qu'il n'y a pas eu de dommages collatéraux lors de la frappe de missile à Al-Majallah car ses analystes ne comptent pas parmi eux les hommes en âge de porter les armes.

président Obama. L'explication principale se trouve dans le phénomène de « dépendance au chemin emprunté » (*path dependency*), selon lequel les choix antérieurs contraignent les options disponibles, voire contribuent à renforcer la tendance à recourir aux mêmes solutions pour des problèmes jugés identiques. En d'autres termes, sortir de ce chemin implique des coûts jugés trop importants. Néanmoins, et de ce fait même, ce phénomène n'est pas inéluctable. Les acteurs chargés de la stratégie pourraient surmonter les coûts liés au changement, eu égard à des événements cruciaux ou à l'influence croissante d'acteurs externes au processus stratégique, mais qui s'interrogent de plus en plus sur la pertinence et la moralité des drones armés.

On constate ainsi une dépendance de plus en plus grande des décideurs politiques à l'égard des drones armés. La raison en est donnée par un officiel anonyme cité par David Sanger :

« Regardons les choses en face : en ce moment, il s'agit de notre seule manière d'agir au Pakistan. Nous ne pouvons déployer de forces spéciales : c'était déjà difficile avant le raid contre Ben Laden. C'est devenu désormais impossible. Ainsi, la seule option lorsque l'on obtient un renseignement fiable est d'envoyer un Predator et de l'utiliser le plus précisément possible⁷⁷. »

Une fois encore, il est tentant et rationnel d'expliquer cette dépendance (cet officiel parle même « d'addiction ») par les seules contraintes politiques locales, à savoir les réticences voire l'hostilité des gouvernements pakistanais et yéménites. On peut évidemment admettre cette variable pour la Somalie, dans la mesure où tout déploiement des forces spéciales serait rendu plus ardu par le manque de renseignement et le contexte sécuritaire complexe. Néanmoins, l'administration Obama a déployé des opérateurs du JSOC et de la CIA dans l'ensemble de l'Afrique sahélienne, selon le système de bases en « nénuphars » (*Lilly-pads*). Dans le même temps, la signature d'un accord de sécurité avec le Niger – autorisant le déploiement d'une base de drones dans ce pays – montre que les décideurs politiques semblent également se reposer sur des frappes aériennes⁷⁸. Pourtant, la plupart des gouvernements africains démontrent leur souci d'autonomie vis-à-vis des Etats-Unis en acceptant l'aide apportée par ces derniers dans la formation et l'entraînement mais en restant réticents à accueillir la présence de forces spéciales dans un cadre plus opérationnel. Cela accroît d'autant la dépendance américaine envers l'action clandestine et explique la permanence d'une contrainte incitative à l'utilisation des drones.

Outre les contraintes techniques et politiques évoquées plus haut, l'existence de contraintes internes (réelles ou perçues comme telles) est

⁷⁷ David Sanger, *Confront and Conceal*, op. cit., p. 254-255.

⁷⁸ Bien que ces drones soient plutôt des drones de surveillance. Dans le cadre de l'opération *Serval*, ceux-ci auraient permis de guider des frappes aériennes classiques : Eric Schmitt, « Drones in Niger Reflect New US Tack on Terrorism », *The New York Times*, 10 juillet 2013.

également à prendre en compte. En effet, l'usage de drones armés et la pratique de l'élimination ciblée entrent en conflit avec une partie de l'opinion libérale américaine. Cette dernière considère que le recours aux drones donne un trop grand pouvoir discrétionnaire au président, dénote l'influence croissante du complexe militaro-industriel et qu'au final la justification militaire des drones demeure ténue⁷⁹. D'autre part, l'exécutif doit compter avec l'opposition du Congrès, désireux de reprendre la main sur un processus qui lui échappe en grande partie⁸⁰. Enfin, le président Obama est soucieux de ne pas s'engager dans de lourdes opérations au sol, même de manière limitée. Ainsi, le recours aux drones a davantage restreint le champ des possibles. De ce fait, les propositions de sortie sont limitées. Parmi celles-ci, les déclarations concernant un transfert éventuel du programme de la CIA vers le Pentagone répondent essentiellement aux inquiétudes politiques internes mais ne remettent pas fondamentalement en cause les procédures mises en œuvre depuis 2008⁸¹. Bien au contraire, la manœuvre pourrait même aboutir à un usage accru des drones armés⁸².

En revanche, comme l'indique le discours du président tenu le 23 mai 2013, il existe une réelle volonté politique de restreindre l'usage de la force. Celle-ci peut être comprise selon plusieurs angles d'approche : la volonté de satisfaire l'opinion des intellectuels « libéraux », l'analogie faite entre la retenue dans les frappes de drones (neuf seulement entre mai et juillet 2013 contre 20 entre janvier et mai) et le retrait progressif d'Irak et d'Afghanistan, la nécessité de ne pas faire reposer la stratégie américaine sur ce seul outil. Les contours de sa mise en œuvre concrète montrent ainsi comment cette stratégie balance entre l'escalade de la force (2010 étant l'année la plus active pour les drones) et la volonté politique de restreindre cette dernière.

⁷⁹ Pourtant, un sondage en date de mars 2013 semble montrer un soutien majoritaire et légèrement croissant envers l'utilisation des drones armés. John Sides, « Most Americans Approve of Foreign Drone Strikes », *The Washington Post*, 10 mars 2013, consultable à l'adresse : <http://www.washingtonpost.com/blog/s/wonkblog/wp/2013/03/10/most-americans-approve-of-foreign-drone-strikes/>.

⁸⁰ Opposition qui se manifeste par l'audition de confirmation très houleuse de John Brennan comme directeur de la CIA en février 2013, la tentative de bloquer cette nomination par le sénateur Rand Paul ou encore les déclarations de Dianne Feinstein, présidente de la commission du renseignement du Sénat, concernant l'accès aux mémorandums juridiques encadrant le processus de prise de décision de l'exécutif. Ryan J. Reilly, « Drones Memos Not Shared With Senate Staffers : Dianne Feinstein », *The Huffington Post*, 7 février 2013.

⁸¹ Daniel Klaidman, « Exclusive : No More Drones for the CIA », *The Daily Beast*, 19 mars 2013, consultable à l'adresse : <http://www.thedailybeast.com/articles/2013/03/19/exclusive-no-more-drones-for-cia.html>. Pour une analyse approfondie, Micah Zenko, « Clip the Agency's Wings », *Foreign Policy*, 16 avril 2013, consultable à l'adresse : http://www.foreignpolicy.com/articles/2013/04/16/clip_the_agencys_wings_cia_drones.

⁸² Se pose également la question de l'hybridation entre les opérations militaires et les opérations clandestines, laquelle aurait son pendant dans la confusion croissante des missions demandées à la CIA et au JSOC. La nomination de Leon Panetta à la tête du Pentagone et celle de David Petraeus – qui, lorsqu'il était CENTCOM, a autorisé une augmentation des opérations spéciales – comme directeur de l'Agence est symptomatique. Sous son mandat (septembre 2011-novembre 2012), l'ancien commandant de la coalition en Irak et en Afghanistan a augmenté les frappes de drones.

Risques et opportunités : effets du mariage entre drones- tueurs et éliminations ciblées

Une stratégie ne peut être évaluée indépendamment du contexte dans lequel elle s'exerce. Autrement dit, outre les logiques des acteurs, il faut pouvoir rendre compte de l'environnement dans lequel l'action militaire s'exerce, de la stratégie des acteurs opposés ou juxtaposés, des conséquences inattendues ou contre-productives des tactiques employées. A cette aune, l'évaluation d'une stratégie va bien au-delà du questionnement sur son efficacité ou son efficience. Elle prend en compte l'ensemble des acteurs et de leurs interactions pour estimer les risques et les opportunités présentés par un choix stratégique particulier.

Mesurer les effets est d'autant plus problématique que l'on ne peut exactement déterminer la part de causalité ou de corrélation entre le recours aux éliminations ciblées par drones et la diminution des opérations de la part des organisations visées. On constate effectivement un changement dans le mode d'action des djihadistes, avec le passage d'un « terrorisme expéditionnaire » au développement de cellules organisées autour de quelques individus (Toulouse, Boston). A l'échelle globale, le contre-terrorisme américain a certainement fait éclater la hiérarchie d'Al-Qaïda – l'obligeant à adopter une forme de plus en plus décentralisée – mais la diminution corrélatrice de la létalité des attentats doit être nuancée. L'organisation a simultanément survécu et modifié sa fonction, passant d'un état-major du djihad global à une source d'inspiration et de mobilisation. En outre, les organisations affiliées sont restées davantage hiérarchisées, et donc capables d'un point de vue opérationnel.

En fait, tout ceci dépend des théâtres d'opérations : au Pakistan, il s'agit plutôt d'éliminer une insurrection multiple au sein de laquelle les membres d'Al-Qaïda sont désormais minoritaires. Sous l'administration Obama, on a ainsi assisté à un élargissement des cibles (Betullah Mehsud, chef des Talibans Pakistanais, faisant l'objet d'un véritable acharnement en 2009) qui pourrait alimenter l'insurrection⁸³. Au Yémen comme en Somalie,

⁸³ Cette question est en filigrane des critiques internes à la communauté de Défense et se reposant sur les rapports d'organisations non-gouvernementales telles que *Human Rights Watch* ou Amnesty International. Voir par exemple, Conor Friedersdorf, « Yes, Pakistani Really Do Hate America's Killer Drones », *The Atlantic*, 24 janvier 2013. La question des « sentiments » des Pakistanais vis-à-vis des drones est un argument avancé de part et d'autre autant par les promoteurs que par les opposants : pour les premiers, voir par exemple, Timothy Hoyt,

les frappes sont plus ciblées car l'ennemi a tendance à y être défini de manière plus restrictive. En retour, ces deux derniers théâtres seraient davantage susceptibles de succès que le premier.

Ainsi les risques et les opportunités des campagnes de drones s'inscrivent-ils dans l'interaction entre les choix tactiques et stratégiques d'une part, les dynamiques propres aux différents conflits d'autre part. On y relève essentiellement le problème des liens entre les Américains et leurs relais locaux d'abord, entre l'utilisation des drones et la mobilisation toujours possible contre les Etats-Unis ensuite.

Une moindre dépendance à l'égard des relais locaux ?

L'utilisation des drones armés n'élimine pas complètement le problème structurel posé par les stratégies alternatives (démantèlement et renseignement en collaboration avec les services des pays concernés, opérations militaires contre le réseau ou ses affiliés et guerres par procuration), à savoir la nécessité de disposer de relais locaux. Or, il s'agit là d'un élément-clé dans la théorie de la victoire concernant la lutte contre Al-Qaïda, d'autant plus que toute intervention de grande ampleur est exclue, par peur des répercussions politiques qu'elle susciterait en interne. Sous cet angle, l'utilisation des drones armés est moins dépendante de ces relais locaux que la coopération en matière de contre-terrorisme ou a fortiori les guerres par procuration. Elle reste cependant suspendue non seulement aux relations entre les Américains et leurs alliés sur place, mais encore aux conséquences contre-productives qu'elle pourrait avoir sur le régime politique ou les conditions sociopolitiques locales.

En dépit du recours croissant à des opérations clandestines, menées soit sous l'autorité du Titre 50 (CIA), soit en tant qu'action directe non supervisée par le Congrès (Intelligence Authorization Act), soit par des contractors (tel Blackwater au Pakistan, en Afghanistan et en Ouzbékistan), les actions militaires menées sur des territoires d'Etats avec lesquels les Etats-Unis ne sont pas en guerre restent contraintes par les intérêts régionaux⁸⁴. A ce titre, même dans le cas où le gouvernement « hôte » ou certains des éléments de son appareil de sécurité coopèrent volontairement avec les Américains, ces derniers doivent tenir compte de leurs objectifs et intérêts. Or, la relation entre les Etats-Unis et les acteurs locaux doit se comprendre en termes de pouvoir : la capacité de chacun des deux associés de profiter de l'autre, tout en restant le plus autonome possible, est conditionnée par leurs ressources respectives. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, les acteurs locaux (gouvernements, appareil sécuritaire, élites locales) disposent de ressources essentielles pour les Américains : le renseignement, la connaissance des dynamiques sociopolitiques, la capacité d'un Etat souverain de dénier l'accès de son territoire ou de son espace aérien, le soutien à des mouvements insurgés. Autrement dit, l'utilisation des drones dans une campagne d'élimination

« Striking Back on the Drone Debate : 3 Questions », *War on the Rocks*, 24 octobre 2013, consultable à l'adresse : <http://warontherocks.com/2013/10/striking-back-on-the-drone-debate-3-questions/>.

⁸⁴ Jeremy Scahill, *Dirty Wars: The World is A Battlefield*, Londres, Serpent's Tail, 2013.

ciblée des leaders d'Al-Qaïda est soumise – tout comme le déploiement de troupes au sol mais différemment – aux limites inhérentes à la puissance.

Le risque stratégique tient à la divergence fondamentale entre les intérêts américains et ceux de leurs alliés. Celle-ci concerne essentiellement le long terme : les logiques des acteurs les mènent à des objectifs différents, voire opposés, alors qu'ils peuvent ponctuellement collaborer quand ils doivent éliminer un ennemi commun, lorsque l'un des acteurs paie l'autre pour le faire (rappelons que le Congrès a versé près de deux milliards de dollars par an à l'armée pakistanaise depuis 2002), ou encore lorsque chacun essaie de profiter de l'aide de l'autre. Dans cette relation asymétrique en termes de fins plus que de moyens, les Américains sont désavantagés car ils ne disposent pas de leviers suffisants pour obliger leurs alliés à collaborer entièrement avec eux. Il est donc crucial que cette relation soit gérée avec prudence et s'adapte aux évolutions de la configuration stratégique. Le cas de la campagne de drones menée au Pakistan est le plus instructif : il montre comment celle-ci résulte de la méfiance croissante entre la CIA et l'ISI, et en retour accroît les réticences des autorités politiques et militaires pakistanaises vis-à-vis de la collaboration avec les Américains.

Du reste, cette asymétrie stratégique révèle un autre risque sous-jacent. La divergence des intérêts peut en effet se comprendre aussi comme une contradiction entre les objectifs de court terme formulés par les Américains et les impératifs de long terme de leurs partenaires. A cette aune, l'efficacité tactique des drones peut masquer les risques politiques que la présence et l'intervention américaines font peser sur la stabilité de leurs alliés. De nombreux commentateurs ont ainsi insisté sur le fait que les frappes de drones pouvaient susciter un fort ressentiment anti-américain, non seulement au sein des sociétés qui vivent leur survol comme une humiliation ou une présence inquiétante mais aussi parmi les élites⁸⁵. Ainsi du Pakistan où le parlement a exigé du gouvernement civil qu'il y mette un terme, au moment même où les attentats ont démontré une poussée des Talibans pakistanais au cœur du pays⁸⁶. Toutefois, les efforts américains

⁸⁵ C'est le cas de plusieurs études menées à l'été et à l'automne 2012 : Human Rights Clinic (Columbia Law School, NYC) et the Center for Civilians in Conflicts, *The Civilian Impact of Drone Strikes: Unexamined Costs, Unanswered Questions*, 2012, consultable à l'adresse : http://civiliansinconflict.org/uploads/files/publications/The_Civilian_Impact_of_Drones_w_cover.pdf ; International Human Rights and Conflict Resolution Clinic (Stanford Law School) et Global Justice Clinic (NYU School of Law), *Living Under Drones: Death, Injury and Trauma to Civilians from US Drone Practices in Pakistan*, septembre 2012, consultable à l'adresse :

http://livingunderdrones.org/wp-content/uploads/2012/09/Stanford_NYU_LIVING_UNDER_DRONES.pdf. A l'opposé, Christopher Swift remet en cause l'idée que la montée en puissance d'AQPA au Yémen soit due aux drones, « The Drone Blowback Fallacy: Strikes in Yemen Aren't Pushing People to Al Qaeda », *Foreign Affairs*, 1^{er} juillet 2012, consultable à l'adresse : <http://www.foreignaffairs.com/articles/137760/christopher-swift/the-drone-blowback-fallacy>.

⁸⁶ Declan Walsh, « Pakistani Parliament Demands End To US Drone Strikes », *The New York Times*, 20 mars 2012. Il faut ajouter les remarques de l'ambassadeur pakistanais aux Etats-Unis Sherry Rehman considérant que les drones américains sont une claire violation de la souveraineté du Pakistan et que les accords passés par le gouvernement Musharraf sont caduques : Karen DeYoung, « Pakistani

pour démanteler les organisations jugées dangereuses pour la stabilité du Pakistan ont aussi mis à mal les tentatives du gouvernement pakistanais pour négocier avec elles. C'est le cas lorsqu'après la mort de Nek Muhammad en 2004, le président Musharraf obtient une trêve avec les autorités des zones tribales. Celle-ci est largement fragilisée par une brève escalade de frappes destinées à tuer l'Égyptien Abou Hamza Al Rabia – considéré comme le numéro 3 d'Al-Qaïda par les Américains – qui fait de nombreuses victimes civiles⁸⁷. Une nouvelle tentative du gouvernement pakistanais de signer un accord dans le Nord-Waziristan aboutit toutefois en septembre 2006. Le président Bush paraît alors hésiter : si l'arrêt des opérations militaires pakistanaises dans les zones tribales lui semble un danger (et de fait les incursions en Afghanistan quadruplent dans les mois qui suivent), il craint surtout qu'une pression trop forte de Washington sur P. Musharraf ne conduise à son renversement au profit de partis plus radicaux⁸⁸.

Créer des ennemis supplémentaires ?

Ceci pose la question des effets contre-productifs des drones, notamment en rapport avec la logique stratégique qui en sous-tend l'usage. Si l'arme est jugée discriminante, on peut cependant constater qu'elle n'est pas seulement utilisée contre les individus considérés comme les plus menaçants pour les Etats-Unis. Il est même possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle les trois campagnes principales de drones (Pakistan, Somalie et Yémen) répondent à des logiques différentes. Celle menée dans les zones tribales du Pakistan semble cibler des individus selon des critères plus élargis que dans les autres théâtres, autrement dit sans tenir compte de l'étroitesse des liens avec Al-Qaïda⁸⁹. De plus, les drones s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à démanteler des organisations, lesquelles ne sont pas toutes affiliées à Al-Qaïda. C'est le cas pour les Talibans pakistanais mais aussi pour les rébellions sécessionnistes à caractère tribal du Yémen⁹⁰. En d'autres termes, les efforts américains conduiraient à des alliances objectives entre des mouvements aux buts différents et nourriraient davantage l'insurrection qu'elles ne l'affaibliraient. En assimilant des insurrections à des mouvements terroristes, les campagnes de drones risqueraient de radicaliser les premières. Si donc sur le long terme on peut estimer que les

Ambassador to US Calls CIA Drone Strikes a 'Clear Violation' », *The Washington Post*, 5 février 2013.

⁸⁷ Craig Whitlock et Kamran Khan, « Blast in Pakistan Kills Al Qaeda Commander », *The Washington Post*, 4 décembre 2005.

⁸⁸ Selon des témoignages d'officiels recueillis par Mark Mazetti, *The Way of the Knife, op. cit.*, p. 171 ; Mark Mazetti et David Rhode, « Amidst US Policy Disputes, Qaeda Grows in Pakistan », *The New York Times*, 30 juin 2008.

⁸⁹ A cet égard, il est intéressant de se pencher non seulement sur les chiffres fournis par la *New America Foundation*, le *Bureau of Investigative Journalism* ou bien le *Long War Journal*, mais aussi sur la recension systématique effectuée par l'étudiant de la NYU Josh Begley sur son compte twitter ([@dronestream](https://twitter.com/dronestream)).

⁹⁰ Gregory D. Johnsen, *The Last Refuge: Yemen, Al Qaeda and America's War in Arabia*, New York, Norton & Co., 2012. L'auteur y montre que l'essor d'AQPA (qu'il fait remonter à 2006) aurait bénéficié de la campagne américaine lancée à partir de 2010. De 300 membres, l'organisation serait passée à près de 1000 membres actifs. De plus, cet essor serait rendu possible par la confusion croissante entre le mouvement djihadiste et les mouvements rebelles du nord et du sud du pays.

organisations liées à Al-Qaïda subissent des pertes qualitatives majeures, et sont ainsi empêchées de commettre des attentats sur le sol américain, on peut également se demander si cela n'est pas au prix du soutien local à l'effort de guerre américain, voire de l'affaiblissement durable de la stabilité régionale. A cette aune, les drones contrediraient les autres aspects de la stratégie globale entreprise par le président Obama pour lutter contre les « extrémistes » et restaurer l'image des Etats-Unis au sein du monde musulman. Les attentats de Boston mettent également en lumière le fait que la menace liée aux « *homegrown terrorists* » – pourtant au cœur des préoccupations de l'administration depuis la tentative de Noël 2009 – semble plus importante que celle émanant directement de régions considérées comme de potentiels « sanctuaires » pour Al-Qaïda⁹¹. Ainsi, c'est la question de la portée stratégique des drones qui se pose : ont-ils des effets purement locaux ou bien sur l'ensemble du front de la « lutte contre l'extrémisme » ?

⁹¹ Même si la question fait débat : Marc Sageman et Bruce Hoffman, « Does Osama Still Call The Shots ? Debating the Containment of Al-Qaeda's Leadership », *Foreign Affairs*, juillet-août 2008, p. 163-166.

Conclusion : le dilemme du scalpel

Le recours aux drones armés pour éliminer les leaders d'Al-Qaïda et ses affiliés s'inscrit dans un processus d'adaptation à la contrainte d'opérations militaires menées dans des régions qui ne sont pas considérées comme des zones de guerre. Poussées par un objectif ambitieux (défaire un réseau terroriste aux ramifications mondiales et caractérisé par un contrôle de plus en plus décentralisé), les bureaucraties américaines se sont adaptées à la situation, mais aussi elles ont sans doute d'abord suivi leurs intérêts. A cet égard, l'utilisation des drones relève de logiques institutionnelles qui ne peuvent trouver leur seule raison dans les impératifs tactiques. Leur utilisation systématique doit se comprendre par la volonté des présidents Bush et surtout Obama de définir un outil à la fois efficace et peu coûteux politiquement.

Toutefois, les décideurs politiques et les institutions militaires se heurtent à des contraintes somme toute classiques qui limitent la portée de ces tactiques : l'incapacité d'anéantir totalement l'ennemi, la souveraineté et les objectifs des élites locales, les pressions internes pour davantage de transparence et de responsabilité. Autrement dit, en dépit des avantages apportés par la technologie des drones, celle-ci n'est en rien une solution miracle. L'utilisation des drones armés reste dépendante du contexte politique de la guerre, lequel concerne aussi bien les rapports de forces au sein du système américain que les dynamiques propres aux adversaires et aux partenaires des Etats-Unis.

En plus de ces contraintes, les drones-tueurs utilisés dans le cadre d'éliminations ciblées conservent un potentiel d'escalade, non seulement parce que rien n'interdit de passer d'une campagne de drones à une intervention au sol, selon les calculs politiques effectués à Washington, mais également parce que l'efficacité tactique des drones ne produit pas en elle-même de résultats susceptibles de déboucher sur des solutions politiques – bien plus, la lecture faite de ces campagnes par différentes audiences, tant internationales que locales, peut déboucher sur une instabilité et des risques accrus. Le recours aux drones-tueurs tient-il alors principalement aux circonstances de la « longue guerre » américaine ou est-il destiné à perdurer voire à se généraliser ? Il semble que les deux hypothèses ne soient pas contradictoires. Si la généralisation probable de cette arme aux mains d'autres Etats peut très bien se comprendre à l'aune de leurs perceptions de l'expérience américaine, les conditions d'émergence de ce phénomène sont surtout liées, dans le cas américain, aux logiques politiques et militaires américaines et locales.

Il apparaît au final que le choix effectué par l'administration Obama de poursuivre, intensifier et réguler l'utilisation des drones armés est celui d'un moindre mal. Dans la mesure où les objectifs ne sont pas remis en cause (empêcher la mouvance djihadiste de mener des attentats aux Etats-Unis), ce moyen est certainement le moins détestable dans une perspective conséquentialiste⁹². Il permet de gérer la menace sans peser de manière déterminante sur la résolution d'un conflit dont on peut se demander s'il peut se terminer par une victoire⁹³. La crainte de voir les Etats-Unis s'enfoncer dans une guerre permanente relève certes d'interrogations légitimes (concernant la légalité, l'efficacité ou l'éthique des éliminations ciblées) mais semble négliger les conditions définies par le pouvoir politique américain, pour lequel il s'agit au final de « *declare victory and run* ».

⁹² Une perspective conséquentialiste prend comme critère d'évaluation d'une action ses conséquences. Sur ces questions, Jean-Baptiste Jeangène-Vilmer, *Tuer ou laisser mourir : la guerre au nom de l'humanité*, Paris, PUF, 2012 ; « Légitimité et légalité des drones armés », *Politique Etrangère*, n°3/2013, p. 119-132.

⁹³ Il est loisible de se demander si l'imaginaire stratégique dominant aux Etats-Unis ne se trouve pas modifié par la lutte contre Al-Qaïda. La fin de la guerre peut difficilement se traduire par la destruction de l'adversaire. De manière pragmatique, le recours aux drones et à d'autres opérations clandestines dans le cadre d'une stratégie d'empreinte légère peut aussi conduire les décideurs à modifier leur perception de ce conflit d'une guerre à mort à la gestion pragmatique d'un risque permanent mais dont la probabilité peut être diminuée.

Références

Documents officiels

DOWNING Wayne, « Special Operations Forces Assessment », mémorandum pour le secrétaire à la défense et les chefs d'état-major, 9 novembre 2005.

NATIONAL SECURITY COUNCIL, *National Strategy for Combating Terrorism*, Washington, D.C., Government Printing Office, septembre 2006, consultable à l'adresse : <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/nsc/nsct/2006/>.

WHITE HOUSE, « Remarks by the President on National Security », 21 mai 2009, transcription consultable à l'adresse : <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/remarks-president-national-security-5-21-09>.

Ouvrages, chapitres d'ouvrages et monographies

ALLISON Graham T. et ZELIKOW Philip, *Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York, Longman, 1999.

BERGEN Peter et ROWLAND Jennifer, « CIA Drone Strikes and the Talibans », in Peter BERGEN et Katherine TIEDEMANN (dir.), *Talibanistan: Negotiating the Borders Between Terror, Politics, and Religion*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

GADDIS John Lewis, *Surprise, Security, and the American Experience*, Cambridge, Harvard University Press, 2004.

HARRIS Brice F., *America, Technology and Strategic Culture: A Clausewitzian Assessment*, Londres, Routledge, 2008.

HENROTIN Joseph, *L'Airpower au XXIème siècle. Enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, Bruxelles, Bruylant, 2005.

JEANGENE-VILMER Jean-Baptiste, *Tuer ou laisser mourir : la guerre au nom de l'humanité*, Paris, PUF, 2012.

JOHNSEN Gregory D., *The Last Refuge: Yemen, Al-Qaeda and the America's War in Arabia*, New York, Norton & Co., 2013

KLAIDMAN Daniel, *Kill or Capture: the War on Terror and the Soul of the Obama Presidency*, Boston, Houghton Mifflin Harcourt, 2012.

MAZETTI Mark, *The Way of the Knife, The CIA, a Secret Army and a War at the Ends of the Earth*, New York, Penguin Books, 2013.

MCCHRYSTAL Stanley, *My Share of the Task: a Memoir*, New York, Penguin Books, 2013.

- PAPE Robert A., *Bombing to Win. Airpower and Coercion in War*, Ithaca, Cornell University Press, 1996.
- PRESTON Thomas, *The President and his Inner Circle: Leadership Style and the Advisory Process in Foreign Affairs*, New York, Columbia University Press, 2001.
- SANGER David, *Confront and Conceal: Obama's Secret Wars and The Surprising Use of American Power*, New York, Crown Publishing, 2012.
- SCAHILL Jeremy, *Dirty Wars: The World is A Battlefield*, Londres, Serpent's Tail, 2013.
- SHANKER Tom et SCHMITT Eric, *Counterstrike: The Untold Story of America's Campaign Against Al-Qaeda*, New York, Times Book, 2011.
- SHAPIRO Jacob N., *The Terrorist's Dilemma: Managing Covert Violent Organizations*, Princeton, Princeton University Press, 2013.
- WOODWARD Bob, *Bush at War*, New York, Simon and Schuster, 2002.
- WOODWARD Bob, *Plan of Attack*, New York, Simon and Schuster, 2004.
- WOODWARD Bob, *State of Denial*, New York, Simon and Schuster, 2006.
- WOODWARD Bob, *The War Within: A Secret White House History (2006–2008)*, New York, Simon and Schuster, 2008.
- WOODWARD Bob, *Les guerres d'Obama*, Paris, Denoël, 2011.

Articles de revues et publications spécialisées

- BERGEN Peter et TIEDEMANN Katherine, « Washington's Phantom War », *Foreign Affairs*, vol. 90, n° 4, juillet-août 2011, p. 12-18.
- BOYLE Michael J., « The Costs and Consequences of Drone Warfare », *International Affairs*, vol. 89, n° 1, janvier 2013, p. 1-29.
- BYMAN Daniel, « Do Targeted Killings Work ? », *Foreign Affairs*, vol. 85, n° 2, mars-avril 2006, p. 95-111.
- BYMAN Daniel L. et WAXMAN Matthew C., « Kosovo and the Great Air Power Debate », *International Security*, vol. 24, n° 4, printemps 2000, p. 5-38.
- CARVIN Stephanie, « The Trouble With Targeted Killings », *Security Studies*, vol. 21, n° 3, octobre 2012, p. 529-555.
- THE CENTER FOR CIVILIANS IN CONFLICTS et HUMAN RIGHTS CLINIC (Columbia Law School, NYC), *The Civilian Impact of Drone Strikes : Unexamined Costs, Unanswered Questions*, 2012, consultable à l'adresse: http://civiliansinconflict.org/uploads/files/publications/The_Civilian_Impact_of_Drones_w_cover.pdf
- FEAVER Peter D., « The Right to be Right : Civil-Military Relations and the Iraq Surge Decision », *International Security*, vol. 35, n° 4, printemps 2011, p. 87-125.
- HOFFMAN Bruce et SAGEMAN Marc, « Does Osama Still Call The Shots ? », *Foreign Affairs*, vol. 84, N° 4, juillet-août 2008, p. 163-166.
- INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS AND CONFLICT RESOLUTION CLINIC (Stanford Law School) et GLOBAL JUSTICE CLINIC (NYU)

- School of Law), *Living Under Drones: Death, Injury and Trauma to Civilians from US Drone Practices in Pakistan*, septembre 2012, consultable à l'adresse : http://livingunderdrones.org/wp-content/uploads/2012/09/Stanford_NYU_LIVING_UNDER_DRONES.pdf
- JEANGENE-VILMER Jean-Baptiste, « Légitimité et légalité des drones armés », *Politique Etrangère*, n° 3, 2013, p. 119-132.
- JOHNSTON Patrick B., *The impact of US drone strikes on terrorism in Pakistan*, RAND Working Paper, janvier 2010, consultable à l'adresse : <http://patrickjohnston.info/materials/drones.pdf>.
- JOHNSTON Patrick B., « Does Decapitation Works? Assessing the Effectiveness of Leadership Targeting in Counterinsurgency Campaigns », *International Security*, vol. 36, n° 4, printemps 2012, p. 47-49.
- ROHDE David, « The Obama Doctrine », *Foreign Policy*, mars-avril 2012, publié le 27 février 2012, consultable à l'adresse : http://www.foreignpolicy.com/articles/2012/02/27/the_obama_doctrine?page=full.
- SWIFT Christopher, « The Drone Blowback Fallacy: Strikes in Yemen Aren't Pushing People to Al Qaeda », *Foreign Affairs*, 1^{er} juillet 2012 consultable à l'adresse : <http://www.foreignaffairs.com/articles/137760/christopher-swift/the-drone-blowback-fallacy>.
- TENENBAUM Elie, « L'Amérique en guerre : grandeur et décadence de la contre-insurrection », *Politique Étrangère*, n° 3, 2011, p. 617-629.
- WARDEN John A. III, « Air Theory for the 21st Century », *Air and Space Power Journal*, septembre 1995, consultable à l'adresse : <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/battle/chp4.html>.
- WATTS Barry D., « Ignoring Reality : Problems of Theory and Evidence in Security Studies », *Security Studies*, vol. 7, n° 2, hiver 1997-1998, p. 115-171.
- ZENKO Micah, « The Lethal Bureaucrat », *Foreign Policy*, 11 septembre 2012, consultable à l'adresse : http://www.foreignpolicy.com/articles/2012/09/11/the_lethal_bureaucrat
- ZENKO Micah, « Clip the Agency's Wings », *Foreign Policy*, 16 avril 2013, consultable à l'adresse : http://www.foreignpolicy.com/articles/2013/04/16/clip_the_agencys_wings_cia_drones.

Articles de presse

- « Obama Delivers Remarks at the VFW National Convention », *The Washington Post*, 17 août 2009.
- BECKER Joe et SHANE Scott, « Secret 'Kill List' Proves a Test of Obama's Principles and Will », *The New York Times*, 29 mai 2012.
- BERGEN Peter et TIEDEMAN Katherine, « The Drone War », *The New Republic*, 3 juin 2009, consultable à l'adresse : <http://www.newrepublic.com/article/the-drone-war>.

- COBAIN Ian, « Obama's Secret Kill List. The disposition matrix », *The Guardian*, 14 juillet 2013.
- DEYOUNG Karen, « A CIA Veteran Transforms US Counterterrorism Policy », *The Washington Post*, 25 octobre 2012.
- DEYOUNG Karen, « Pakistani Ambassador to US Calls CIA Drone Strikes a 'Clear Violation' », *The Washington Post*, 5 février 2013.
- ENTOUS Adam, Siobhan Gorman et Julian E. Barnes, « US Tightens Drone Rules », *The Wall Street Journal*, 4 novembre 2011.
- FRIEDERSDORF Conor, « Yes, Pakistani Really Do Hate America's Killer Drones », *The Atlantic*, 24 janvier 2013.
- GELLMAN Barton, « CIA Weighs 'Targeted Killings' Missions », *The Washington Post*, 28 septembre 2001.
- GETTLEMAN Jeffrey et Eric Schmitt, « US Kills Top Qaeda Militants in Southern Somalia », *The New York Times*, 14 septembre 2009.
- HITCHENS Christopher, « The War Between the Wars », *Slate*, 14 juillet 2008.
- HOYT Timothy, « Striking Back on the Drone Debate : 3 Questions », *War on the Rocks*, 24 octobre 2013, consultable à l'adresse : <http://warontherocks.com/2013/10/striking-back-on-the-drone-debate-3-questions/>.
- KHAN Kamran et WHITLOCK Craig, « Blast in Pakistan Kills Al Qaeda Commander », *The Washington Post*, 4 décembre 2005.
- KLAIDMAN Daniel, « Exclusive : No More Drones for the CIA », *The Daily Beast*, 19 mars 2013, consultable à l'adresse : <http://www.thedailybeast.com/articles/2013/03/19/exclusive-no-more-drones-for-cia.html>.
- LAMB Christina, « Drone One Force », *The London Sunday Times*, 3 juin 2012.
- LANDAY Jonathan S., « Obama's Drone War Kills 'Others', Not Just Al-Qaeda Leaders », *McClatchy*, 9 avril 2013, consultable à l'adresse : <http://www.mcclatchydc.com/2013/04/09/188062/obamas-drone-war-kills-others.html>
- MAYER Jane, « The Predator War », *The New Yorker*, 26 octobre 2009, consultable à l'adresse : http://www.newyorker.com/reporting/2009/10/26/091026fa_fact_mayer.
- MAZETTI Mark, « Report Provides New Details on CIA Prisoner Abuse », *The New York Times*, 22 août 2009.
- MAZETTI Mark, « A Secret Deal on Drones, Sealed in Blood », *The New York Times*, 6 avril 2013.
- MAZETTI Mark et RHODE David, « Amidst US Policy Disputes, Qaeda Grows in Pakistan », *The New York Times*, 30 juin 2008.
- MAZETTI Mark et SCHMITT Eric, « Secret Order Lets US Raid Al Qaeda », *The New York Times*, 9 novembre 2008.
- MILLER Greg, « Plan for Hunting Terrorists Signals US Intends to Keep Adding Names to Kill Lists », *The Washington Post*, 24 octobre 2012.

- PRIEST Dana et TYSON Ann Scott, « Bin Laden Trail 'Stone Cold' », *The Washington Post*, 10 septembre 2006.
- REILLY Ryan J., « Drones Memos Not Shared With Senate Staffers : Dianne Feinstein », *The Huffington Post*, 7 février 2013.
- SANGER David E. et SCHMITT Eric, « Pakistan Shift Could Curtail Drone Strikes », *The New York Times*, 22 février 2008.
- SCHACHTMAN Noah, « Is This The Secret US Drone Base in Saudi Arabia? », *Danger Room*, 7 février 2013, consultable à l'adresse: <http://www.wired.com/dangerroom/2013/02/secret-drone-base-2/>.
- SCHMITT Eric, « Drones in Niger Reflect New US Tack on Terrorism », *The New York Times*, 10 juillet 2013.
- SECHE Stephen, « Diplomatic Dispatches », *The New Times*, 4 janvier 2010, consultable à l'adresse http://www.nytimes.com/interactive/2010/11/28/world/20101128-cables-viewer.html?_r=0#report/yemen-10SANAA4.
- SHANE Scott, « The Moral Case for Drones », *The New York Times*, 14 juillet 2012.
- SIDES John, « Most Americans Approve of Foreign Drone Strikes », *The Washington Post*, 10 mars 2013, consultable à l'adresse : <http://www.washingtonpost.com/blogs/wonkblog/wp/2013/03/10/most-americans-approve-of-foreign-drone-strikes/>.
- WALSH Declan, « Pakistani Parliament Demands End To US Drone Strikes », *The New York Times*, 20 mars 2012.
- WALSH Declan, « Drone War Spurs Militants to Deadly Reprisals », *The New York Times*, 29 décembre 2012.

Sites Internet

- « Charting the data for US airstrikes in Pakistan, 2004 – 2013 », *Long War Journal*, consultable à l'adresse : <http://www.longwarjournal.org/pakistan-strikes.php>
- « Charting the data for US airstrikes in Yemen, 2002 – 2003 », *Long War Journal*, consultable à l'adresse : <http://www.longwarjournal.org/multimedia/Yemen/code/Yemen-strike.php>
- « Drone Data », *The Bureau of Investigative Journalism*, consultable à l'adresse : <http://www.thebureauinvestigates.com/category/projects/drone-data/>.
- Drone Stream* (compte Twitter), consultable à l'adresse: <https://twitter.com/dronestream>
- « Drone Wars Pakistan Analysis », *New America Foundation*, consultable à l'adresse: <http://natsec.newamerica.net/drones/pakistan/analysis>

Communications

- « President Obama Hangs Out with America », *White House Blog*, 30 janvier 2012, consultable à l'adresse : <http://www.whitehouse.gov/blog/2012/01/30/president-obama-hangs-out-america>

Informations aux lecteurs

Si vous êtes intéressé (e) par d'autres publications de la collection, veuillez consulter la section « Focus Stratégique » sur le site Internet de l'Ifri :

www.ifri.org/

Les derniers numéros publiés de la collection « Focus stratégique » sont :

- Guillaume Garnier, « Le pari de l'amphibie : risque tactique, influence stratégique », *Focus stratégique*, n° 46, septembre 2013.
<http://www.ifri.org/downloads/fs46garnier.pdf>
- Pierre Razoux, « The IDF on All Fronts : Dealing with Israeli Strategic Uncertainty », *Focus stratégique*, n° 45 bis, août 2013.
<http://www.ifri.org/downloads/fs45bisrazoux.pdf>
- Pierre Razoux, « Tsahal sur tous les fronts. L'armée israélienne dans l'incertitude stratégique », *Focus stratégique*, n° 45, juillet 2013.
<http://www.ifri.org/downloads/fs45razoux.pdf>
- Michel Baud, « Cyberguerre : En quête d'une stratégie », *Focus stratégique*, n° 44, mai 2013.
<http://www.ifri.org/downloads/fs44baud.pdf>
- John Louth, « Defence Reform in the United Kingdom: A Twenty-First Century Paradox », *Focus stratégique*, n° 43, mars 2013.
<http://www.ifri.org/downloads/fs43louth.pdf>
- Sophie Lefeez, « Toujours plus chers ? Complexité des armements et inflation des coûts militaires », *Focus stratégique*, n° 42, février 2013.
<http://www.ifri.org/downloads/fs42lefeez.pdf>
- Michael W. Kometer, Stephen E. Wright, « Winning in Libya: By Design or Default ? », *Focus stratégique*, n° 41, janvier 2013.
<http://www.ifri.org/downloads/fs41kometerwright.pdf>
- Martial Foucault, « The Defense Budget in France: between Denial and Decline », *Focus stratégique*, n° 36 bis, décembre 2012.
<http://www.ifri.org/downloads/fs36bisfoucault.pdf>